



**Bien vivre  
et vieillir  
chez soi  
dans sa  
communauté**



Table régionale  
de concertation  
des aînés de la  
Côte-Nord

Les Tables locales  
de concertation des aînés  
de la Côte-Nord

# L'Alliance

en faveur de l'amélioration  
des conditions de vie des aînés



*Portrait des conditions de vie des aînés*

*Région de la Côte-Nord*



Août 2016

**FICHE SYNTHÈSE...**

## Territoire

Superficie en terre ferme : 236 502 km<sup>2</sup>

Population (2015) : 94 977 personnes

Perspectives démographiques (2036) : 93 099 personnes

Densité : 0,4 hab./km<sup>2</sup>

Composition :

- 6 MRC
- 33 municipalités
- 9 communautés autochtones

Quatre langues principales : français, anglais, innu et naskapi.

Âge médian : 42,9 ans

- Femmes : 43,2 ans
- Hommes : 42,6 ans

Espérance de vie à la naissance (2010-2012) :

- Hommes : 78,1 ans
- Femmes : 82,9 ans

Particularité : Certains territoires sont isolés (pas de route)

## Population aînée

La population aînée représente 14 % de la population régionale, et 15,3 % en ne tenant pas compte des communautés autochtones.

Selon les perspectives démographiques, cette proportion serait de 27 % en 2036.

Proportion de la population aînée dans chacune des MRC (2011) :

- Caniapiscou : 1,1 %
- La Haute-Côte-Nord : 19,1 %
- Le Golfe-du-Saint-Laurent : 17,6 %
- Manicouagan : 15,9 %
- Minganie : 15,4 %
- Sept-Rivières : 14,5 %

70 % des aînés sont dans les MRC de Sept-Rivières et de Manicouagan.

Le bilan migratoire interrégional net des 65 ans et plus s'avère négatif depuis plusieurs années, surtout chez les 65 à 69 ans.

Connaissance des langues officielles :

- français seulement : 78 %
- anglais seulement : 5 %
- anglais et français : 15 %
- ni anglais, ni français : 1 %

État matrimonial : 64 % des aînés sont mariés ou vivent en union libre et 21 % sont veufs.

Aînés vivant seuls : 27 %.

## Conditions de vie et de bien-être

Le revenu après impôt chez les 65 ans et plus est moindre qu'à l'échelle du Québec pour 2 des 4 divisions de recensement de la région.

En 2005, près du tiers des personnes âgées de 65 à 74 ans avaient un revenu annuel de ménage de 20 000 \$ et moins.

La Côte-Nord a un des taux de défavorisation matérielle parmi les plus élevés (sixième rang sur 18). Environ 58 % de la population vit dans des milieux défavorisés ou très défavorisés au plan matériel.

La région se distingue avantagement quant à son taux de défavorisation sociale (quatrième rang parmi les plus faibles sur 18). Environ 7 % de la population vit dans des zones considérées comme favorisées.

La majorité des personnes âgées de la Côte-Nord ne possède aucun diplôme d'études secondaires en 2006. La proportion de personnes sans diplôme est plus élevée chez les aînés que pour les autres catégories d'âge.

Une proportion de 18,9 % des ménages de la région ont comme principal soutien une personne âgée de 65 ans et plus.

La Côte-Nord possède un taux plus faible de ménages privés dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus que la moyenne québécoise en 2006.

En 2006, le taux de propriété des aînés qui sont le principal soutien se situe à près de 70 % en Côte-Nord (cinquième rang sur 17).

### Côte-Nord

La proportion des personnes vivant seules parmi les ménages dont le soutien est âgé de 65 ans et plus s'élève à plus de 40 %, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale.

En 2006, peu importe le mode d'occupation (propriétaire ou locataire), le pourcentage des logements qui avaient besoin de réparations majeures chez les ménages aînés se situait à 10,8 % sur la Côte-Nord, comparativement à 5,7 % pour le Québec.

La Côte-Nord possède un des taux de ménages aînés ayant le moins déménagé entre 2000 et 2005, et ce, parmi toutes les régions administratives du Québec.

De façon générale, le taux d'effort médian des ménages aînés de la Côte-Nord est inférieur à la moyenne provinciale.

Le taux d'effort des ménages aînés propriétaires est beaucoup moindre que celui des ménages aînés locataires.

## Limitations et incapacités

62,5 % de la population aînée a une incapacité (2011) :

- 65 à 74 ans : 57,5 %
- 75 à 84 ans : 66,0 %
- 85 ans et plus : 84,8 %
- Légère : 34,1 %
- Modérée : 19,6 %
- Grave : 8,8 %

L'agilité constitue le handicap le plus important des personnes aînées, suivi par la mobilité.

66,3 % des aînés ont deux problèmes de santé ou plus de longue durée (limitations).

## Résidences pour personnes âgées

La Côte-Nord affiche les taux d'inoccupation les plus faibles, autant pour les places standards (1,8 %) que pour toutes les places (univers) (1,7 %), parmi l'ensemble des régions administratives du Québec.

Compte tenu de l'offre limitée et du faible taux d'inoccupation, le prix des loyers des résidences pour personnes âgées sur la Côte-Nord est plus élevé que la moyenne provinciale. En effet, plus de la moitié des loyers coûtent 1 901 \$ et plus par mois.

La totalité des résidences pour personnes âgées sur la Côte-Nord inclut entre deux ou trois repas dans le prix du loyer alors que cette proportion est d'environ 78 % à l'échelle du Québec.

La proportion des immeubles offrant des services médicaux sur place est moins importante sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Cependant, la proportion des immeubles avec soins infirmiers sur place est plus importante.

Une plus grande proportion d'immeubles pour personnes âgées sur la Côte-Nord offrent des services de divertissement.

## Service de santé

Le taux de lits dressés par 1 000 habitants est plus élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Aussi, le taux d'occupation est nettement plus faible sur la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec.

Le nombre de lits dressés et de places dans le secteur de l'hébergement et des soins de longue durée par 1 000 habitants est moins élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Toutefois, le taux d'occupation y est plus faible aussi.

Le nombre d'effectifs en personnel infirmier a augmenté de 2,7 % sur la Côte-Nord entre 2010-2011 et 2014-2015. Le taux d'effectifs par 1 000 personnes demeure inférieur à la moyenne provinciale.

Le nombre de médecins par 1 000 habitants est plus élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Cependant, ce sont surtout des omnipraticiens, car le taux de spécialistes y est plus faible.

En 2016, 77,10 % des personnes assurées sur la Côte-Nord étaient suivies par un médecin omnipraticien, comparativement à 71,34 % pour l'ensemble du Québec.

La Côte-Nord compte 17 pharmacies dont plus de la moitié (9) sont concentrées dans les deux grandes villes de la région, soit Baie-Comeau et Sept-Îles. Chaque MRC compte au moins une pharmacie.

## Sécurité

Le taux de victimes d'infractions au Code criminel chez les 65 ans et plus est parmi les plus élevés au Québec (troisième rang sur 17).

Le taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les 65 ans et plus de la région est aussi plus élevé que la moyenne provinciale (sixième rang sur 17).

Le nombre et le taux d'infractions dans un contexte conjugal diminuent avec l'âge et sont plus faibles chez les 60-69 ans ainsi que chez les 70 ans et plus.

Il est estimé que le taux de personnes potentiellement victimes de maltraitance se situe entre 4 % et 7 % de la population aînée nord-côtière.

## Participation citoyenne

Une proportion de 45,6 % des personnes de 65 à 74 ans étaient membres d'un organisme à but non lucratif en 2005.

En 2005, 9,8 % des personnes de 65 à 74 ans s'occupaient d'un parent ou d'un proche âgé en perte d'autonomie.

Quelque 16,8 % des personnes de 65 ans et plus prodiguaient sans rémunération des soins aux personnes âgées en 2006.

Le taux de participation électorale à l'élection du 7 avril 2014 était de :

- 65-74 ans : 73,5 %
- 74 ans et plus : 60,5 %.

## Communications

Un peu plus de la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus (57,8 %) sont considérées comme des internautes réguliers, ce qui s'avère inférieur à la moyenne provinciale qui se situe à 62,8 %.

Les personnes âgées de 55 ans et plus de la Côte-Nord ont moins tendance à acheter en ligne. En effet, moins d'une personne sur 10 (8,6 %) de cette catégorie d'âge est un cyberacheteur, comparativement à 14,0 % à l'échelle provinciale.

**DESCRIPTION DU TERRITOIRE...**

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La région de la Côte-Nord se situe dans le nord-est du Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le territoire s'étend entre le fjord du Saguenay et la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Deuxième plus vaste région au Québec, la Côte-Nord représente le quart de la superficie de la province. En fait, sa superficie en terre ferme est de 236 502 km<sup>2</sup>.

De Tadoussac à Blanc-Sablon, la région de la Côte-Nord suit le cours du littoral sur environ 1 250 km. Plus des trois quarts de la population nord-côtière s'est d'ailleurs installée sur le littoral. La région comprend aussi l'île d'Anticosti ainsi que le territoire nordique qui s'étend jusqu'à Schefferville.

La Côte-Nord compte six municipalités régionales de comté (MRC), soit celles de La Haute-Côte-Nord (HCN), de Manicouagan, de Caniapiscau, de Sept-Rivières, de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent (GSTL).

Trente-trois municipalités forment ce territoire. Les villes de Sept-Îles (environ 26 000 habitants) et de Baie-Comeau (environ 22 000 habitants) sont les plus peuplées.

La Côte-Nord compte aussi neuf communautés autochtones hors MRC, soit Ekuanitshit, Essipit, Kawawachikamach, Matimekoshe-Lac John, Nutashkuan, Pakuashipi, Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam et Unamen Shipu.

Ainsi, quatre cultures linguistiques cohabitent sur ce territoire : français, anglais, innu et naskapi.

La Côte-Nord est une région jeune qui a connu une véritable explosion démographique entre 1951 et 1981, multipliant alors par trois sa population. Cette croissance est attribuable à l'industrialisation de la région fondée sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles (forêt, mines de fer et de titane, aluminium, hydroélectricité et pêche).

En 2015, la population de la Côte-Nord est estimée à 94 997 personnes, selon les données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

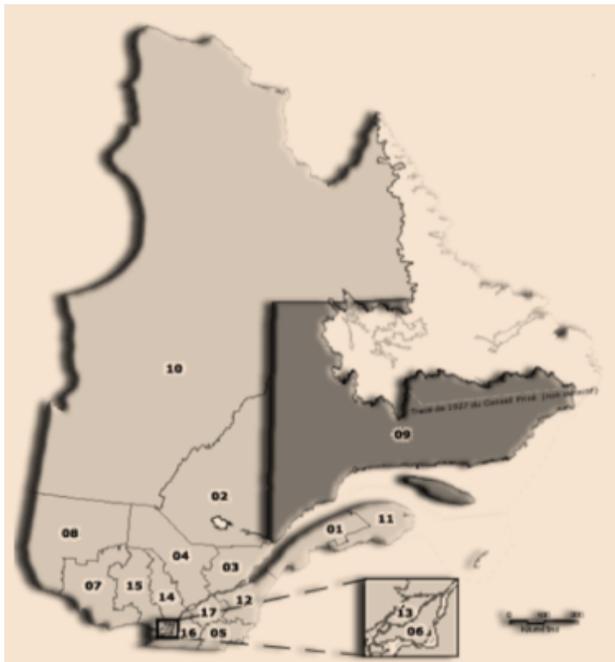
La Côte-Nord possède une faible densité de population qui est de 0,4 habitant par km<sup>2</sup>.

Certaines parties du territoire ne sont pas reliées par route au reste de la région, soit : de Kegaska à Blanc-Sablon en Basse-Côte-Nord, l'île d'Anticosti et Schefferville.

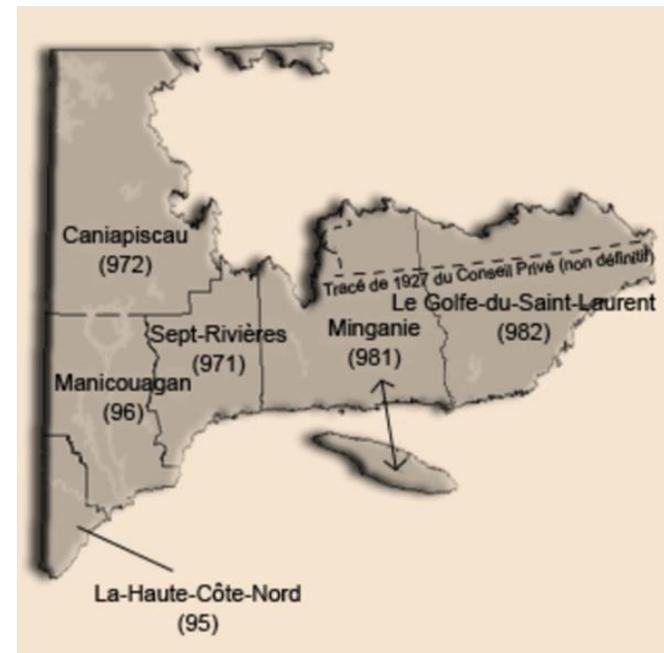
La route 138 relie la plupart des localités de la Côte-Nord d'ouest en est alors que la route 172 permet de rejoindre la municipalité de Sacré-Cœur et que la route 389 se rend à Fermont.

# LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La Côte-Nord



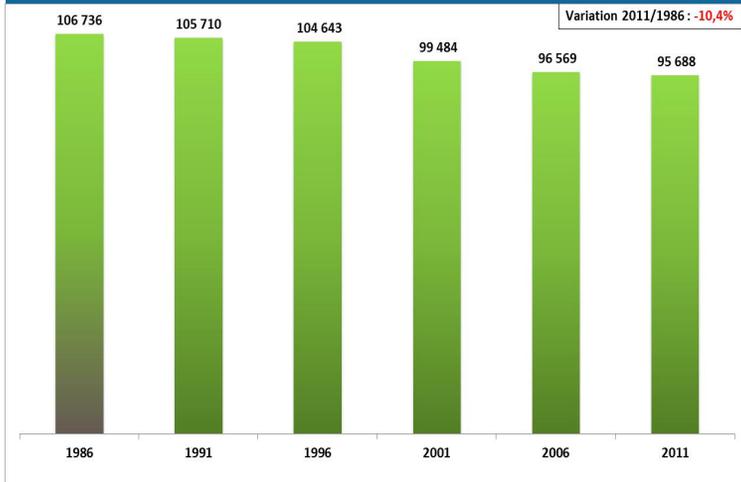
Les six MRC de la Côte-Nord



**QUELQUES STATISTIQUES...**

## **CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION...**

### Évolution de la population 1986 à 2011 (25 ans)

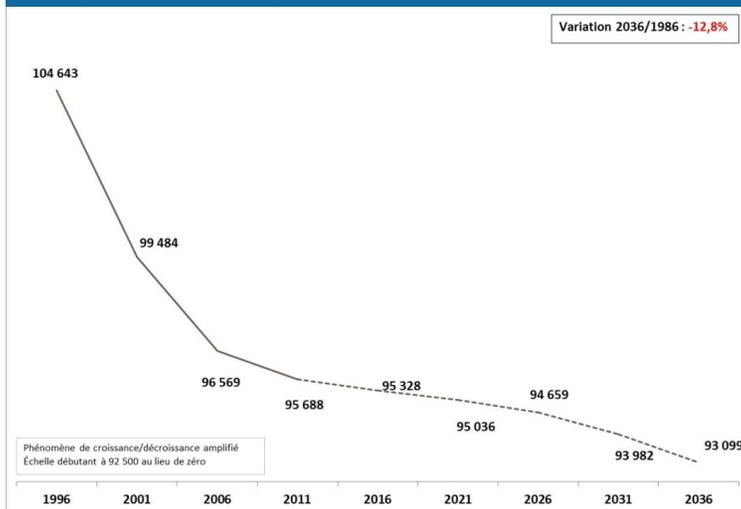


### Constats sur l'évolution de la population

Entre 1986 et 2011, soit sur une période de 25 ans, la population de la Côte-Nord est en décroissance continue. En effet, la population aurait diminué de près de 11 050 personnes au cours de cette période, soit de -10,4 %. La diminution la plus importante a été enregistrée entre 1996 et 2001, soit de 5 159 personnes, ce qui équivaut à près de la moitié de la perte démographique totale. Un des phénomènes pouvant expliquer cette situation est la crise du bois d'œuvre.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 94 997 personnes (incluant les communautés autochtones), la population de la Côte-Nord aurait diminué de 691 personnes entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance à -11,0 % pour la période de 1986 à 2015.

### Perspectives démographiques 2016-2036 (20 ans)



Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2036 (édition 2014), la population de la Côte-Nord devrait perdre 2 589 personnes additionnelles, soit 2,7 %, entre 2011 et 2036 (25 ans), et de 13 637 personnes, soit 12,8 %, entre 1986 et 2036 (50 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,11 % et de -0,27 %.

Après 2011, le taux de décroissance s'atténue progressivement et s'accélère de nouveau à compter de 2026.

## Poids démographique de la population en 2011 et variation 2011-1996

MRC de la Côte-Nord	Population 2011		Variation 2011-1996	
	Nombre	%	Nombre	%
Caniapiscou	3 087	3,3	(437)	-12,4
La Haute-Côte-Nord	11 278	11,9	(1 906)	-14,5
Le Golfe-du-Saint-Laurent	3 798	4,0	(875)	-18,7
Manicouagan	29 592	31,2	(4 637)	-13,5
Minganie	5 288	5,6	(578)	-9,9
Sept-Rivières	32 439	34,2	(2 136)	-6,2
<b>Communautés autochtones</b>				
Essipit	268	0,3	16	6,3
Ekuanitshit	453	0,5	22	5,1
Kawawachikamach	586	0,6	99	20,3
Lac John	21	0,0	(17)	-44,7
Maliotenam	1 316	1,4	312	31,1
Matimekosh	540	0,6	143	36,0
Nutashkuan	841	0,9	202	31,6
Pakuashipi	312	0,3	70	28,9
Pessamit	2 420	2,6	378	18,5
Uashat	1 485	1,6	605	68,8
Unamen Shipu	1 016	1,1	183	22,0
<b>TOTAL</b>	<b>94 740</b>	<b>100,0</b>	<b>2 013</b>	<b>27,8</b>

Note : Les valeurs pour chacune des communautés peuvent différer des portraits individuels en raison de la source d'information et des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.

*Côte-Nord*

## Constats sur la population

La MRC de Sept-Rivières est la plus peuplée de la région de la Côte-Nord, suivie par la MRC de Manicouagan. En fait, ces deux MRC abritent près des deux tiers (65,4 %) de la population de la Côte-Nord en 2011.

Pessamit est la communauté autochtone la plus peuplée, suivie par Uashat, Maliotenam et Unamen Shipu. Ces quatre communautés regroupent plus des deux tiers (67,4 %) de la population de l'ensemble des communautés autochtones de la Côte-Nord.

Sur les onze communautés autochtones listées, dix sont des communautés innues et une est une communauté naskapie, soit Kawawachikamach.

Les communautés d'Uashat et de Maliotenam sont regroupées sous le même conseil de bande tout comme les communautés de Matimekosh et de Lac John. Ainsi, on réfère habituellement davantage à neuf communautés qu'à onze.

L'évolution de la population de 1996 à 2011 montre que celle-ci était en décroissance dans toutes les MRC de la Côte-Nord ainsi que dans la communauté autochtone de Lac John. Toutes les autres communautés autochtones enregistrent une hausse de leur population. L'augmentation la plus significative s'est produite dans la communauté d'Uashat où la population a fait un bond de près de 69 % entre 1996 et 2011.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui a connu la baisse la plus importante de sa population. En effet, cette baisse s'est traduite par près d'une personne sur cinq.

À l'exception de Sept-Rivières et de la Minganie, les autres MRC affichent des baisses de leur population de plus de 10 % entre 1996 et 2011. En revanche, la plupart des communautés autochtones montrent une croissance de leur population d'au moins 20 %.

## Répartition de la population âgée en 2011

MRC	65 à 74 ans		75 ans et plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Caniapiscau	30	0,4	5	0,1	35	0,3
La Haute-Côte-Nord	1 255	15,5	895	16,0	2 150	15,7
Le Golfe-du-Saint-Laurent	360	4,5	310	5,6	670	4,9
Manicouagan	2 730	33,8	1 980	35,5	4 710	34,5
Minganie	410	5,1	405	7,3	815	6,0
Sept-Rivières	2 880	35,6	1 810	32,4	4 690	34,3
<b>Hors MRC</b>						
Essipit	35	0,4	5	0,1	40	0,3
Ekuanitshit	10	0,1	5	0,1	15	0,1
Kawawachikamach	25	0,3	5	0,1	30	0,2
Lac John	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maliotenam	75	0,9	15	0,3	90	0,7
Matimekosh	25	0,3	10	0,2	35	0,3
Nutashkuan	20	0,2	20	0,4	40	0,3
Pakuashipi	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Pessamit	100	1,2	25	0,4	125	0,9
Uashat	45	0,6	30	0,5	75	0,5
Unamen Shipu	60	0,7	20	0,4	80	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>8 080</b>	<b>100,0</b>	<b>5 585</b>	<b>100,0</b>	<b>13 665</b>	<b>100,0</b>

Notes :

1. La somme des valeurs peut différer du total en raison des arrondis.
2. Les valeurs pour chacune des communautés peuvent différer des portraits individuels en raison de la source d'information et des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement 2011.

*Côte-Nord*

## Constats sur la population

La population âgée constitue environ 14 % de la population nord-côtière en 2011.

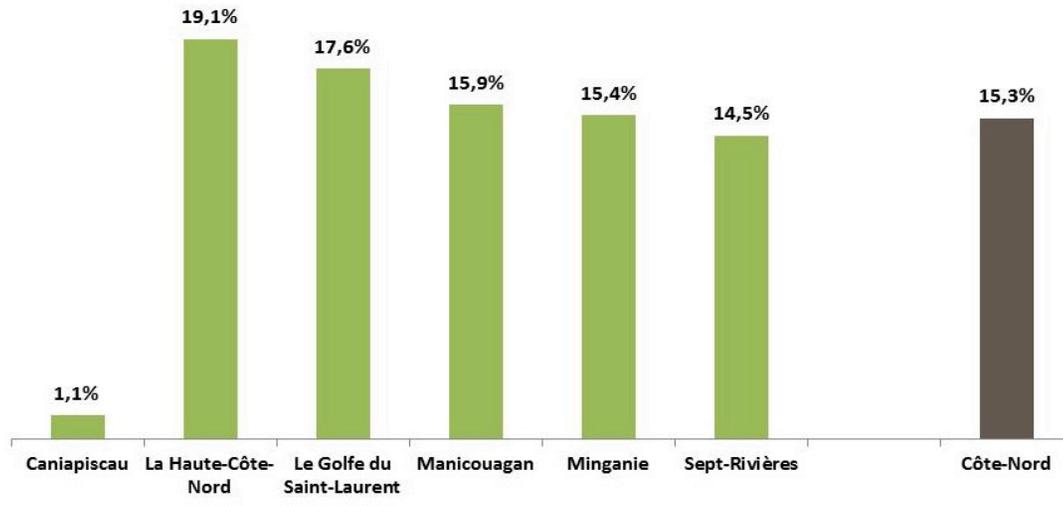
La MRC de Manicouagan compte le plus grand nombre de personnes âgées, mais elle n'est pas la plus peuplée de la région. Ensemble, les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières abritent plus des deux tiers (68,8 %) de la population âgée de la Côte-Nord.

Il y a peu de personnes âgées dans les communautés autochtones, situation sans doute liée à une espérance de vie moindre. D'ailleurs, il faut utiliser les chiffres indiqués pour ces communautés avec prudence, particulièrement pour la catégorie d'âge de 75 ans et plus, compte tenu du fait que Statistique Canada les arrondit de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10, avant de les publier afin de préserver la confidentialité.

La MRC de Caniapiscau et, plus spécifiquement, la ville de Fermont comptent également un faible nombre de personnes âgées, soit environ 1 % de sa population totale.

Au total, au sein de ce territoire, il y a davantage de personnes âgées de 64 à 75 ans que de personnes âgées de 75 ans et plus. En fait, les 65 à 74 ans représentent environ 59 % du total des personnes âgées.

**Proportion de la population âgée (65 ans et plus)  
 en fonction de la population totale, 2011**



**Constats**

Il est à noter que le taux de personnes âgées diffère de celui présenté précédemment, car il ne tient pas compte des données des communautés autochtones.

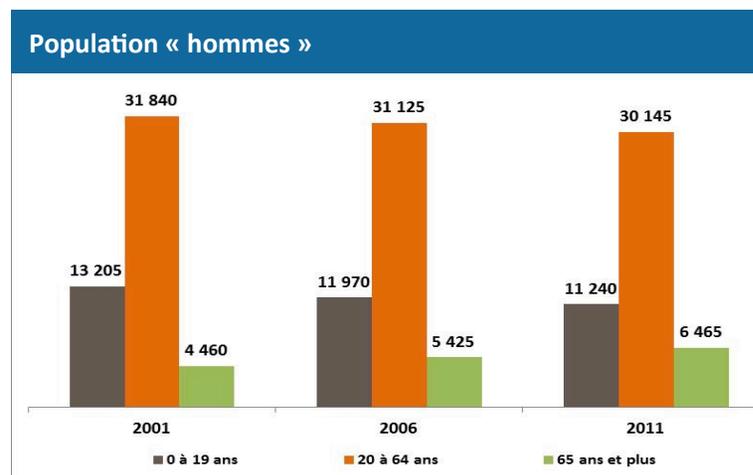
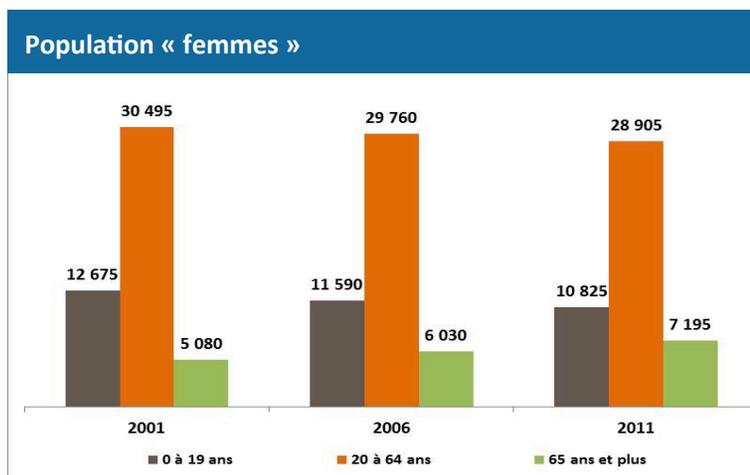
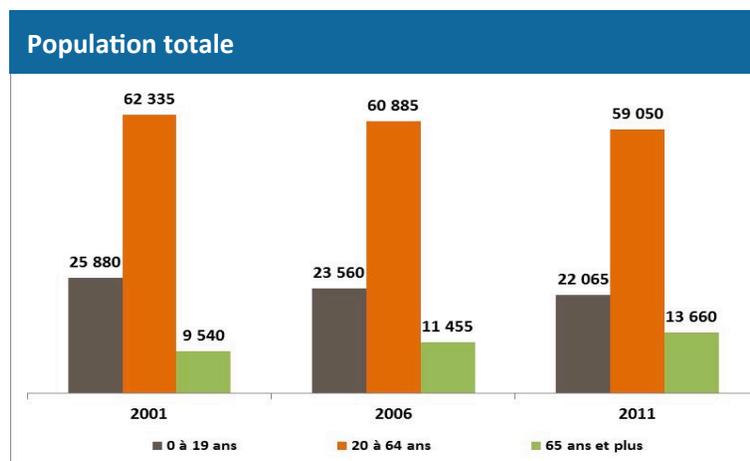
La population des 65 ans et plus représente environ 1 % de la population totale de la MRC de Caniapiscau, soit la plus faible proportion de toute la Côte-Nord.

La MRC de La Haute-Côte-Nord est celle qui affiche la proportion la plus élevée d'aînés en fonction de sa population totale, soit près d'une personne sur cinq.

En fait, les deux MRC situées aux extrémités ouest (La Haute-Côte-Nord) et est (Le Golfe-du-Saint-Laurent) sont celles présentant un vieillissement plus important de leur population.

La proportion de la population âgée nord-côtière (excluant les communautés autochtones) est d'environ 15 %, ce qui est similaire à la moyenne provinciale qui se situe à environ 16 % en 2011.

# RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



## Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué entre 2001 et 2011 : -14,7 %

Cette décroissance fut constatée autant chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (-14,6 %)
- Hommes (-14,9 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a aussi fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -5,3 %

Cette baisse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

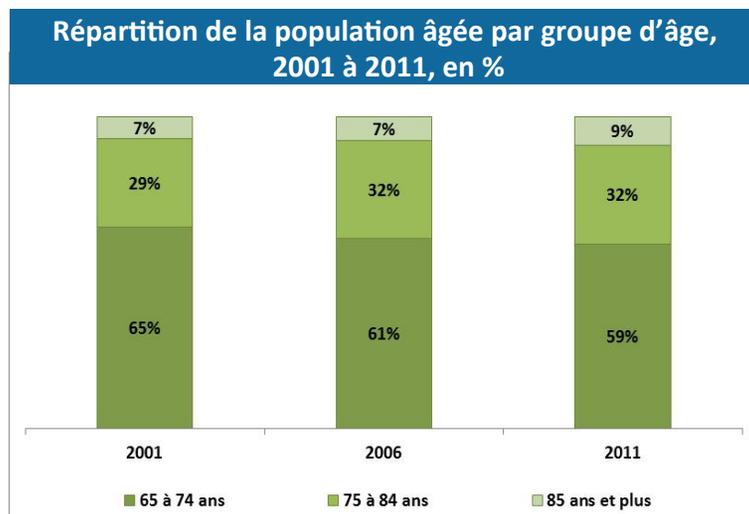
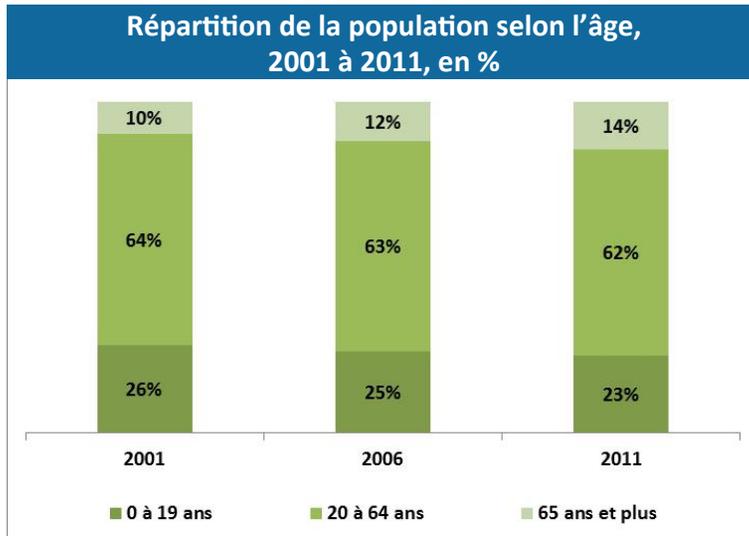
- Femmes (-5,2 %)
- Hommes (-5,3 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une hausse significative entre 2001 et 2011 : +43,2 %

Cette hausse s'est produite autant chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (+41,6 %)
- Hommes (+45,0 %)

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **9 540 à 13 660 personnes** dans la région sociosanitaire de la Côte-Nord entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **47,3 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment la majorité avec **52,7 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 37,7 ans à **42,9 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 5,2 ans sur une période de 10 ans.
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
  - Femmes : 43,2 ans
  - Hommes : 42,6 ans.



### Constats concernant le vieillissement de la population

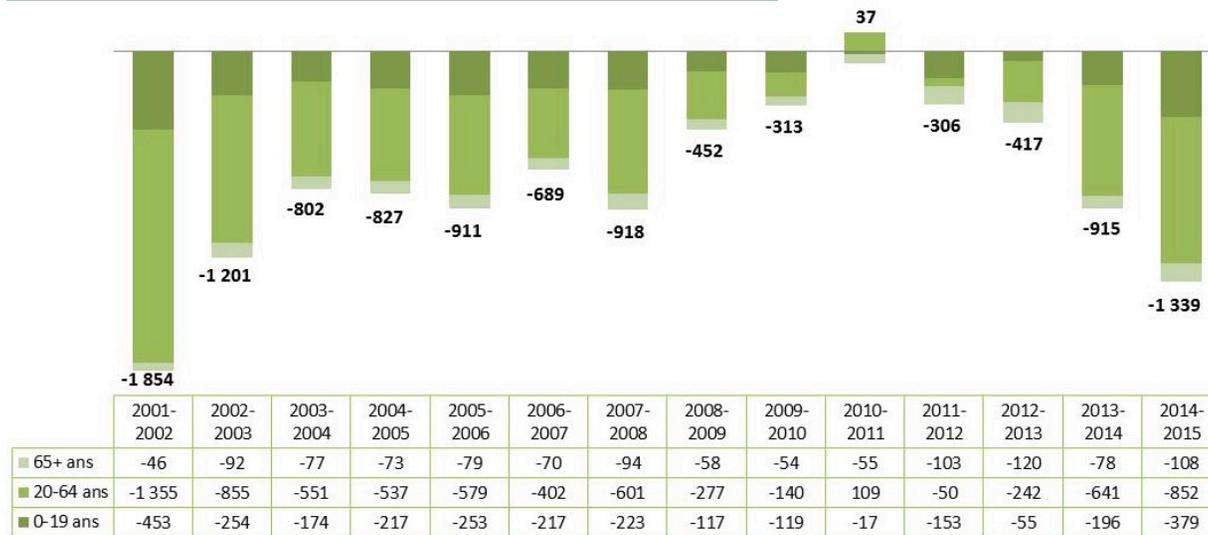
La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 10 % à 14 % du total de la population, soit une hausse de 4 points de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion relative des personnes aînées, selon les différentes catégories d'âge, a diminué de 6 points de pourcentage pour la catégorie des 65 à 74 ans alors qu'elle a augmenté de 3 % chez les 75 à 84 ans et de 2 % chez les 85 ans et plus.

Une croissance de personnes âgées de 85 ans et plus est enregistrée auprès des femmes qui étaient au nombre de 415 personnes en 2001 et de 830 personnes en 2011 (+100,0 %).

Le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge a aussi augmenté, passant de 240 personnes en 2001 à 420 personnes en 2011 (+75,0 %).

### Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 2001-2002 à 2014-2015



### Constats concernant la migration interrégionale

Toutes les années entre 2001-2002 et 2014-2015, le bilan migratoire interrégional net des 65 ans et plus de la Côte-Nord a été négatif.

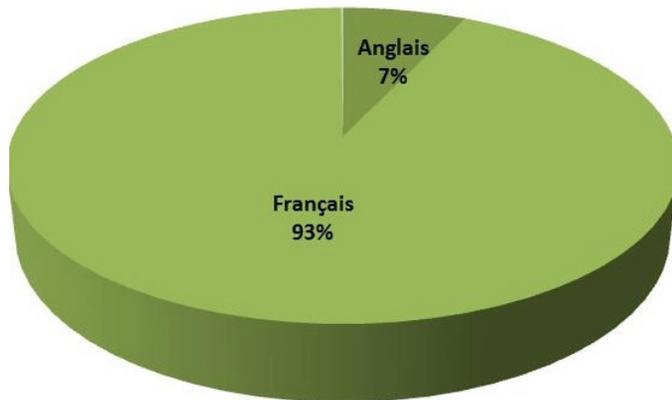
Pendant les 14 années indiquées, le bilan migratoire des 65 ans et plus a représenté en moyenne 10 % du solde migratoire négatif de la région.

Pour la plupart des années (12 sur 14), le taux net de migration interrégionale est plus élevé chez les 65 à 69 ans parmi la population des personnes âgées, comparativement aux 70 à 74 ans, 75 à 79 ans et 80 ans et plus.

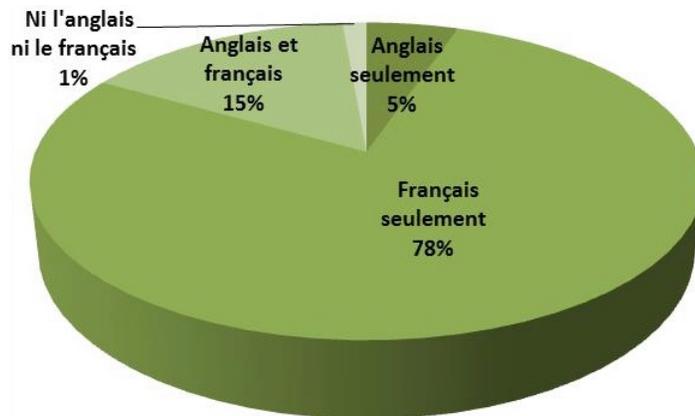
Au cours des 14 années, les taux nets de migration interrégionale les plus élevés parmi la population âgée ont été enregistrés au cours des années suivantes :

- 65 à 69 ans : -1,54 % (2005-2006)
- 70 à 74 ans : -0,95 % (2002-2003)
- 75 à 79 ans : -1,04 % (2012-2013)
- 80 ans et plus : -1,38 % (2007-2008)

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



Notes : Ces données n'incluent pas les résidents d'un établissement institutionnel.  
 Estimation résultant de la somme des données des subdivisions de recensement de la Côte-Nord.

Constats sur la connaissance des langues officielles

La population aînée de la Côte-Nord a surtout le français comme première langue officielle parlée. Seulement 7 % de cette population a l'anglais comme première langue officielle parlée.

Parmi les langues officielles, la plupart des aînés de la Côte-Nord connaissent uniquement le français. Environ 15 % de cette population connaît également l'anglais alors que 5 % des aînés connaissent seulement l'anglais.

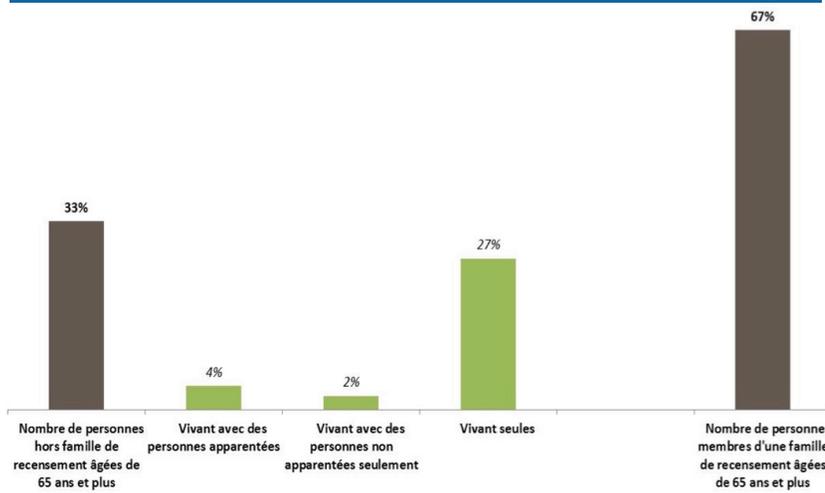
En fait, 93 % de la population aînée connaît le français alors que 20 % connaît l'anglais.

### État matrimonial, 2011



Notes : Ces données n'incluent pas les résidents d'un établissement institutionnel. Estimation résultant de la somme des données des subdivisions de recensement de la Côte-Nord.

### Aînés vivant seuls, 2011



### Constats – état matrimonial

Près des deux tiers (64 %) des aînés de la Côte-Nord sont mariés ou vivent en union libre.

Environ une personne aînée sur cinq (21 %) de la Côte-Nord est veuve.

### Constats – famille de recensement

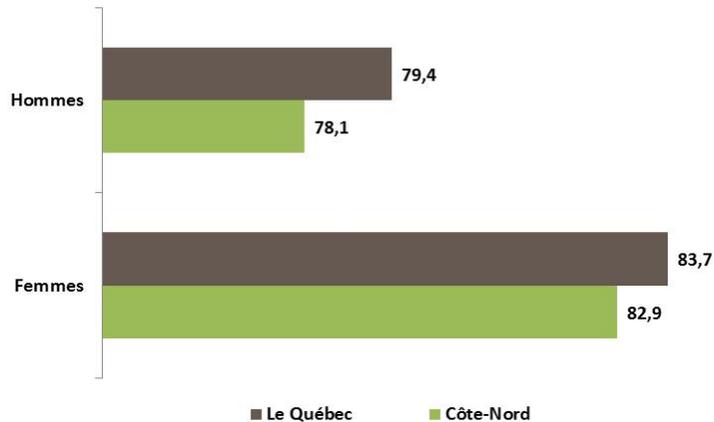
67 % des personnes aînées de la Côte-Nord vivent dans une famille de recensement :

- 75 % des hommes aînés de la Côte-Nord vivent dans une famille de recensement;
- 59 % des femmes aînées de la Côte-Nord vivent dans une famille de recensement.

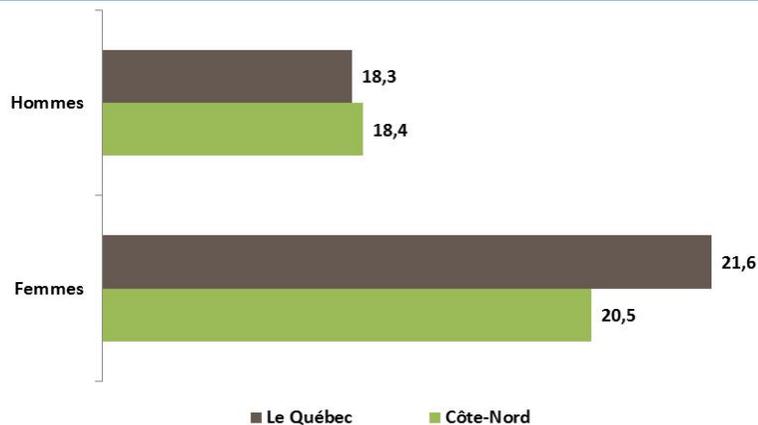
33 % des personnes aînées de la Côte-Nord vivent hors d'une famille de recensement :

- 4 % vivent avec des personnes apparentées alors que 2 % ne vivent pas avec des personnes apparentées;
- 27 % des aînés de la Côte-Nord vivent seuls, ce qui représente plus d'une personne aînée sur 4. Environ 20 % des hommes aînés vivent seuls alors que le tiers (33 %) des femmes aînées vivent seules.

### Espérance de vie à la naissance, 2010-2012



### Espérance de vie à 65 ans, portrait de la santé 2013



*Côte-Nord*

### Constats – espérance de vie

En 30 ans, soit de 1980-1982 à 2010-2012, l'espérance de vie à la naissance pour les hommes de la Côte-Nord est passée de 70,9 ans à 78,1 ans, ce qui représente une augmentation de 7,2 ans. Chez les femmes, l'espérance de vie à la naissance est passée de 79,1 à 82,9, soit une augmentation de 3,8 ans.

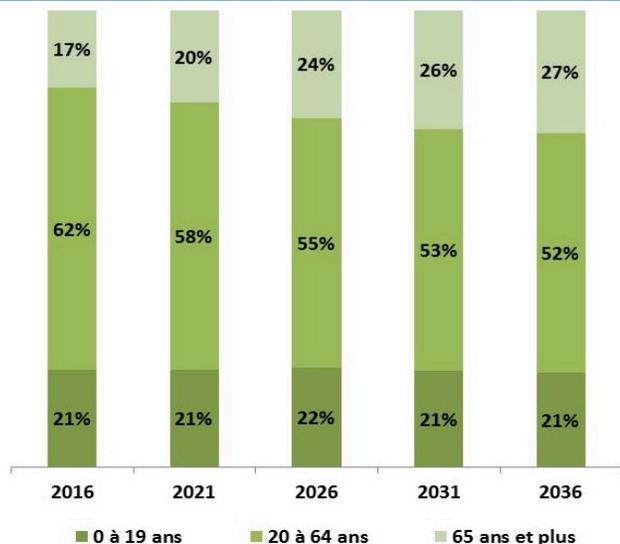
À l'instar de l'ensemble du Québec, les femmes de la Côte-Nord ont une espérance de vie à la naissance plus élevée que chez les hommes.

Peu importe le sexe, l'espérance de vie de la population nord-côtière à la naissance est moindre que la moyenne provinciale.

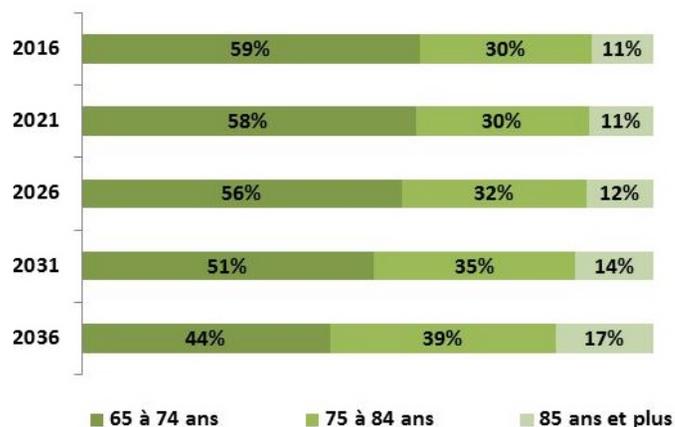
L'espérance de vie à 65 ans est le nombre d'années que devrait, en principe, vivre une personne à compter de cet âge. Selon le portrait de la santé 2013, elle est de 18,4 ans pour les hommes nord-côtiers et de 20,5 ans pour les femmes nord-côtières, donc respectivement 83,4 ans et 85,5 ans.

L'espérance de vie des femmes de la Côte-Nord à 65 ans est de 1,1 an inférieure à la moyenne provinciale alors que celle des hommes de la région est légèrement supérieure, soit de 0,1 an.

**Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**Perspectives démographiques des personnes âgées, 2016-2036, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2036**

La proportion relative des aînés, par rapport à la population totale, augmenterait de 10 % entre 2016 et 2036.

En 2036, plus d'une personne sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des aînés (44 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036, soit une diminution de 15 points de pourcentage de 2016 à 2036.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans augmenterait de 9 points de pourcentage à 39 %, entre 2016 et 2036, et la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+6 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 9 615 à 10 901 personnes, de 2016 à 2036 ( $\Delta 2036/2016$  : +13 %).

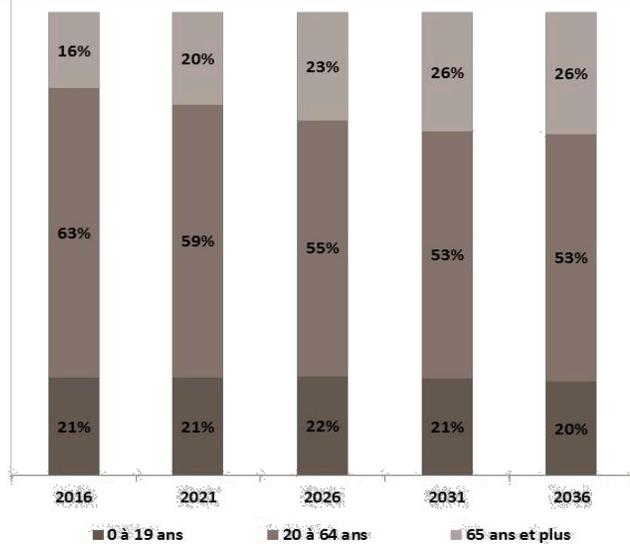
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 4 895 à 9 828, de 2016 à 2036 ( $\Delta 2036/2016$  : +101 %).

Il importe de souligner que le nombre de personnes de 80 ans et plus serait de 3 761 en 2016 et constituerait 23 % de la population âgée. En 2036, les personnes de 80 ans et plus se chiffraient à 8 550 personnes, ce qui représenterait 34 % des personnes âgées.

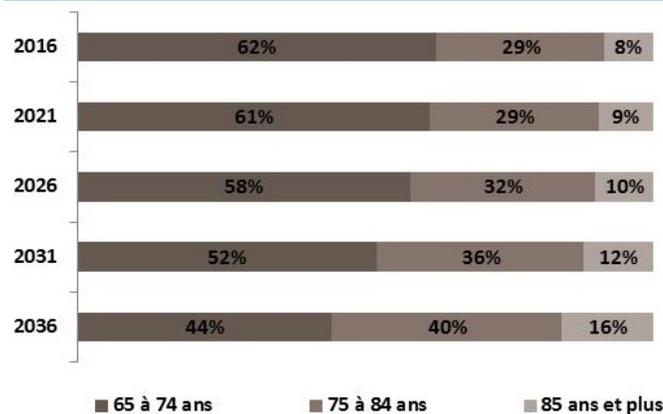
Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 1 727 à 4 282, de 2016 à 2036 ( $\Delta 2036/2016$  : +148 %).

L'âge moyen passerait de 42,0 ans en 2016 à 45,7 ans en 2036, soit une hausse de 3,7 ans sur une période de 20 ans.

### HOMMES – Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %



### HOMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %



### Constats sur le vieillissement de la population masculine, 2016-2036

La proportion relative des aînés de **sexe masculin**, par rapport à la population totale **masculine**, augmenterait de 10 % entre 2016 et 2036.

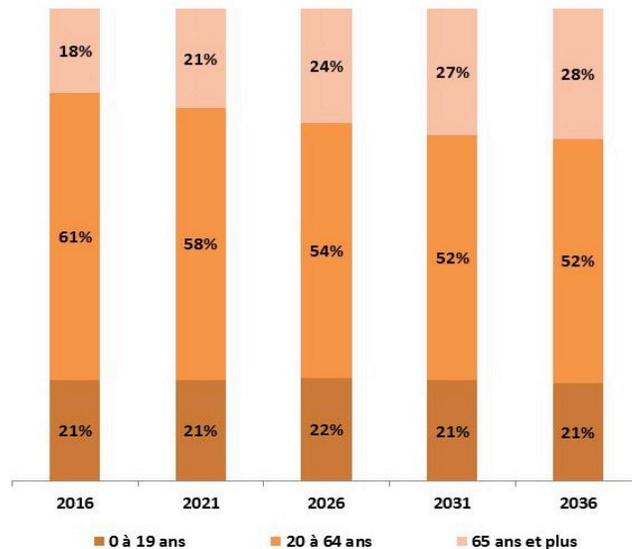
En 2036, environ un homme sur 4 serait âgé de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des hommes aînés (44 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

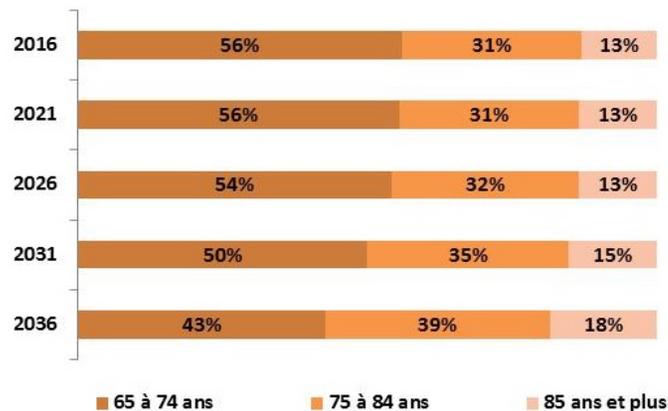
Le nombre d'hommes âgés de 80 ans et plus passerait de 1 554 à 4 185 personnes, de 2016 à 2036, représentant respectivement 20 % et 33 % de la population aînée masculine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 41,7 ans en 2016 à 45,5 ans en 2036, soit une hausse de 3,8 ans sur une période de 20 ans.

**FEMMES – Perspectives démographiques  
 par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**FEMMES – Perspectives démographiques  
 des personnes aînées, 2016-2036, en %**



Côte-Nord

**Constats sur le vieillissement de la population féminine,  
 2016-2036**

La proportion relative des aînés de **sex**e féminin, par rapport à la population totale **f**éminine, augmenterait de 10 % entre 2016 et 2036.

En 2036, plus d'une femme sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

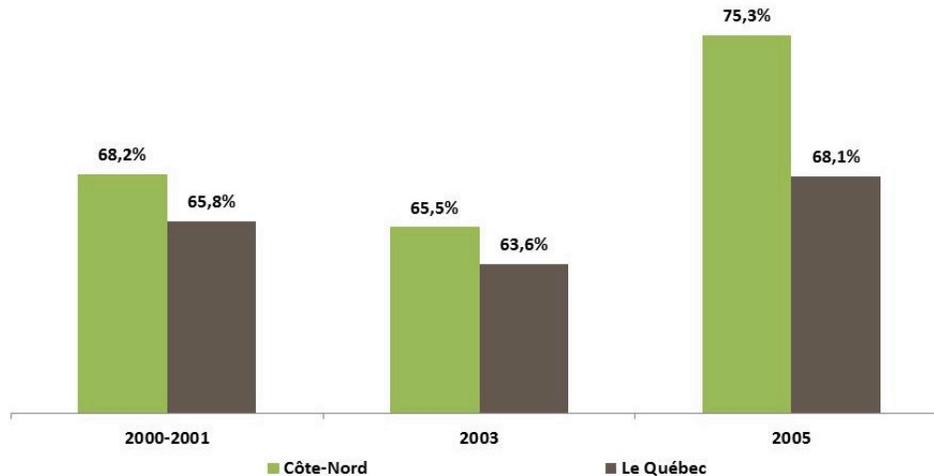
Moins de la moitié des femmes aînées (43 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

Le nombre de femmes âgées de 80 ans et plus passerait de 2 178 à 4 365 personnes, de 2016 à 2036, représentant respectivement 26 % et 35 % de la population aînée féminine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 42,3 ans en 2016 à 45,9 ans en 2036, soit une hausse de 3,6 ans sur une période de 20 ans.

**PERSONNES ÂNÉES AVEC UNE  
INCAPACITÉ...**

**Personnes âgées de 65 ans et plus avec « jamais » de limitations,  
 2000-2001, 2003, 2005**



**Constats concernant les limitations**

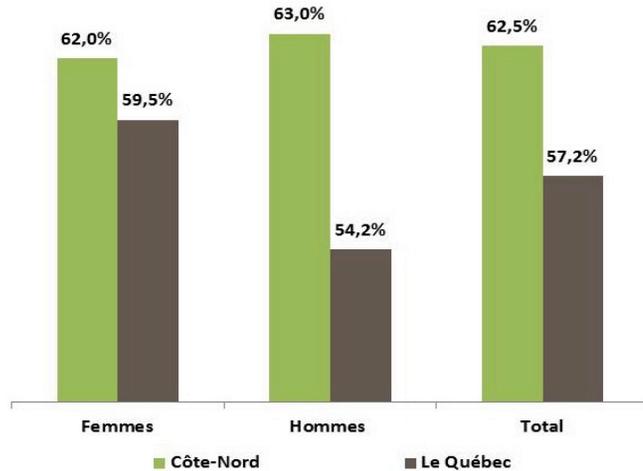
Il s'agit de limitations (en genre ou en quantité) à la réalisation d'activités dans les différents domaines de la vie (maison, travail ou école, autres activités comme les déplacements ou les loisirs) en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème de santé chronique (durée de six mois et plus).

De façon générale, une moins grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus de la Côte-Nord présentent des limitations, comparativement aux personnes âgées de l'ensemble du Québec.

En revanche, il peut être supposé que près du quart de la population aînée de la Côte-Nord présente des limitations en 2005. Les données sur les personnes de 65 ans et plus de la Côte-Nord ayant « parfois » ou « souvent » des limitations ne sont pas présentées, car il faut les interpréter avec grande prudence; elles ne sont habituellement fournies qu'à titre indicatif.

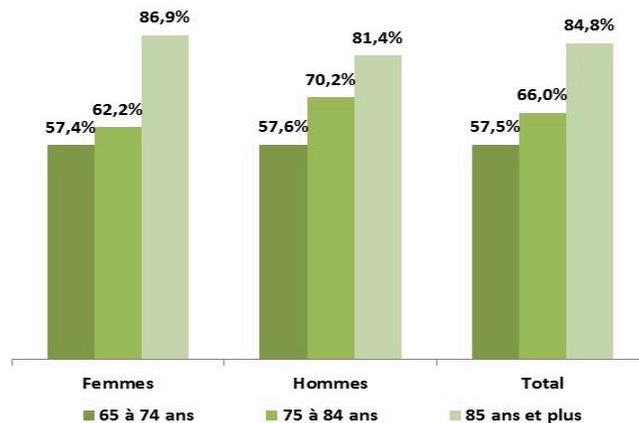
Il n'existe malheureusement pas de données plus récentes sur le sujet.

### Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011



Source : Institut de la statistique du Québec, 2014.

### Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon l'âge



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

### Constats sur les personnes âgées avec une incapacité

Près des deux tiers des personnes âgées de la Côte-Nord ont une incapacité, peu importe le sexe. Il s'agit d'un nombre estimé de 7 855 personnes. Le taux d'incapacité de la population âgée de la Côte-Nord est plus élevé que la moyenne provinciale.

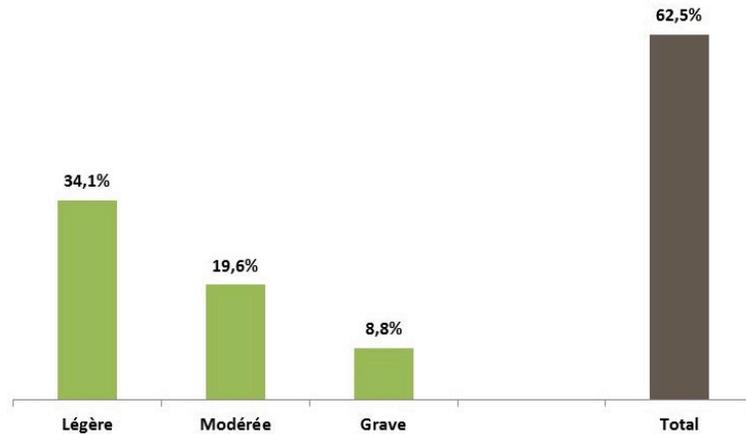
Une plus grande proportion de femmes de 85 ans et plus ont une incapacité (87 %), comparativement aux hommes de cette même catégorie d'âge (81 %).

Cependant, la proportion d'hommes de 75 à 84 ans avec une incapacité est plus élevée que la proportion de femmes de cette catégorie d'âge, soit respectivement 70 % et 62 %.

Près de 85 % des personnes âgées de 85 ans et plus de la Côte-Nord ont une incapacité, ce qui est similaire à la moyenne provinciale (84 %).

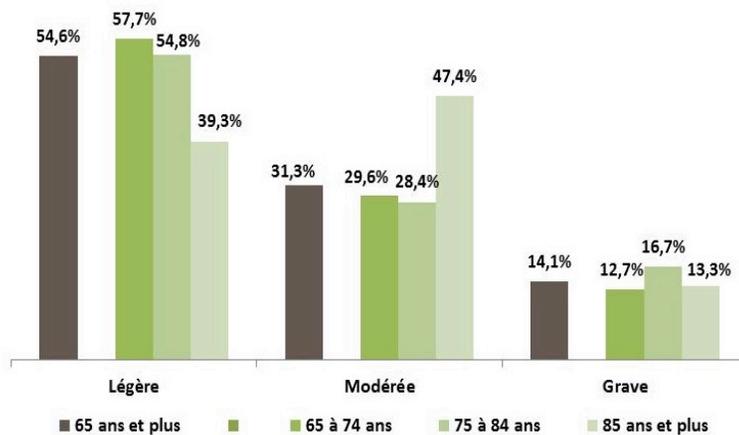
Il est à noter que l'ensemble des données sur les incapacités doit être utilisé avec prudence.

**Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon la gravité**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon l'âge et la gravité**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**Constats sur les personnes âgées avec une incapacité en fonction de la gravité**

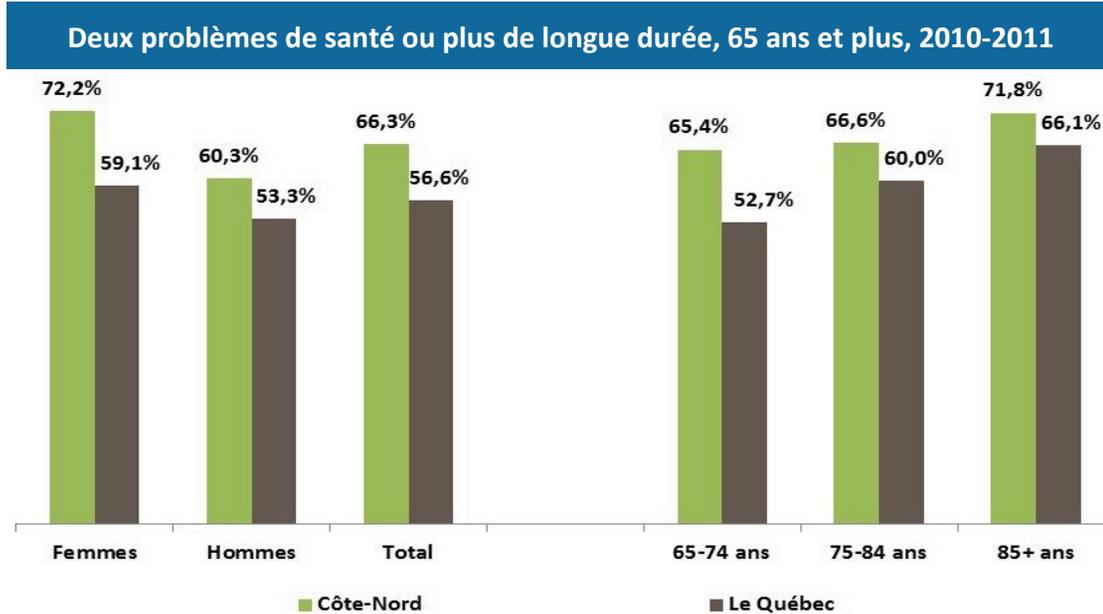
Près du tiers des personnes âgées de la Côte-Nord ont une incapacité légère, environ 20 % ont une incapacité modérée et près de 9 % ont une incapacité grave.

Plus de la moitié des incapacités des personnes âgées avec cet état sont considérées comme étant légères.

Les personnes âgées de 65 à 74 ans ainsi que celles de 75 à 84 ans avec une incapacité ont un état de gravité considéré comme étant léger pour plus de la moitié d'entre elles alors que plus d'une personne sur 4 de ces deux catégories d'âge a un état de gravité considéré comme étant modéré.

L'incapacité des personnes âgées de 85 ans et plus est le plus souvent d'une gravité modérée ou légère.

Environ 14 % des personnes âgées avec une incapacité en 2011 ont un état de gravité considéré comme étant grave.



Source : Institut de la statistique du Québec, 2014.

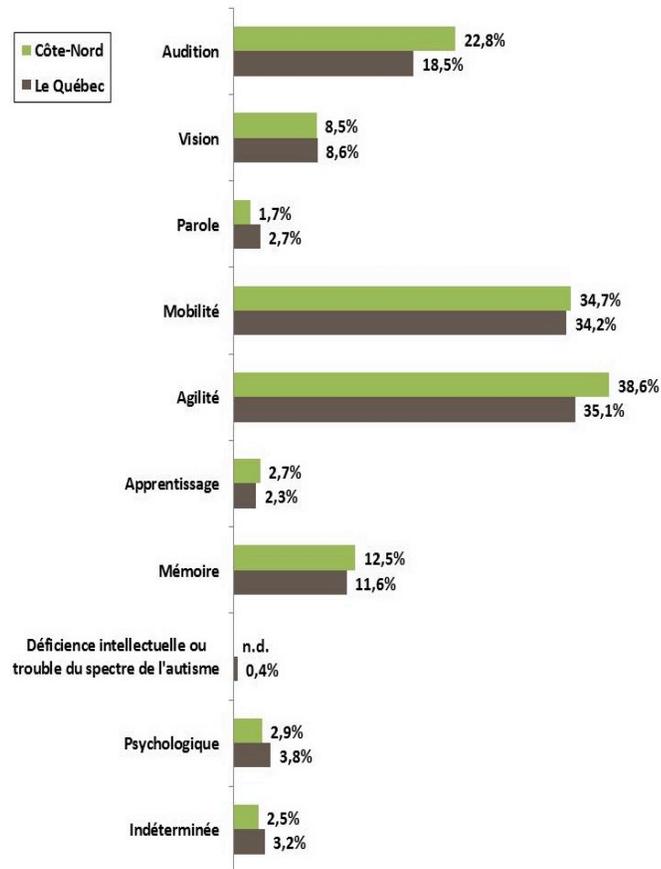
**Constats – deux problèmes de santé ou plus de longue durée**

Les deux tiers de la population aînée de la Côte-Nord ont deux problèmes de santé ou plus de longue durée, comparativement à 57 % de la population aînée du Québec.

Une proportion plus élevée de femmes aînées nord-côtières ont deux problèmes ou plus de santé de longue durée (72 %) que d'hommes aînés nord-côtières (60 %). Dans les deux cas, les proportions sont plus élevées que les moyennes provinciales.

La proportion de personnes âgées de 85 ans et plus de la Côte-Nord avec deux problèmes ou plus de santé de longue durée est plus élevée que pour les deux autres catégories d'âge (65 à 74 ans et 75 à 84 ans).

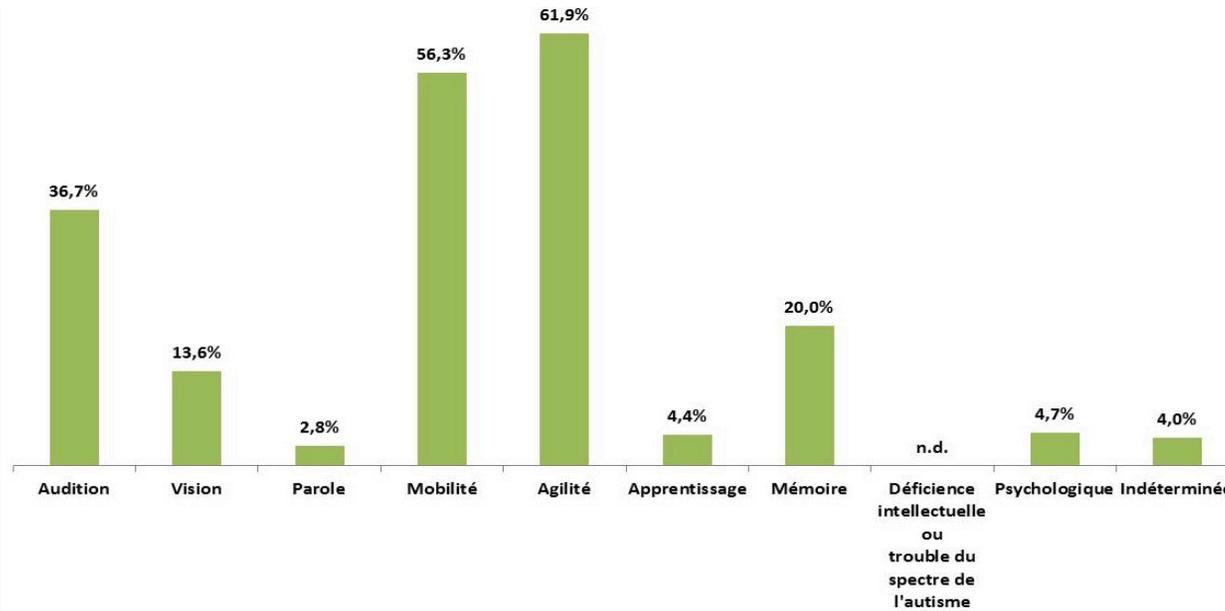
Taux d'incapacité selon le type d'incapacité, 65 ans et plus, 2011



N. B. : Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Estimation de la proportion de personnes de 65 ans et plus avec une incapacité selon le type d'incapacité, 2001



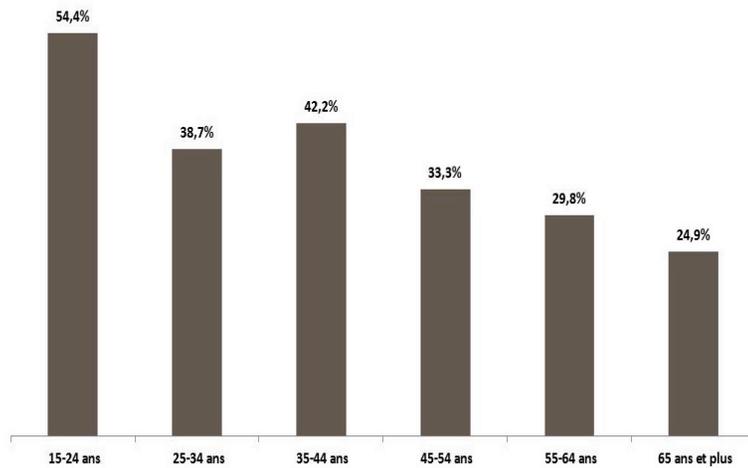
L'agilité constitue le handicap le plus important des personnes aînées avec une incapacité de la Côte-Nord (62 %). Près de 40 % (39 %) de la population aînée totale (avec et sans incapacité) de la Côte-Nord a un problème d'agilité, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne provinciale.

Plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus avec une incapacité de la Côte-Nord a un problème de mobilité (56 %). En fait, plus du tiers (35 %) de la population nord-côtière aînée totale a un problème de mobilité, ce qui est comparable à la moyenne provinciale.

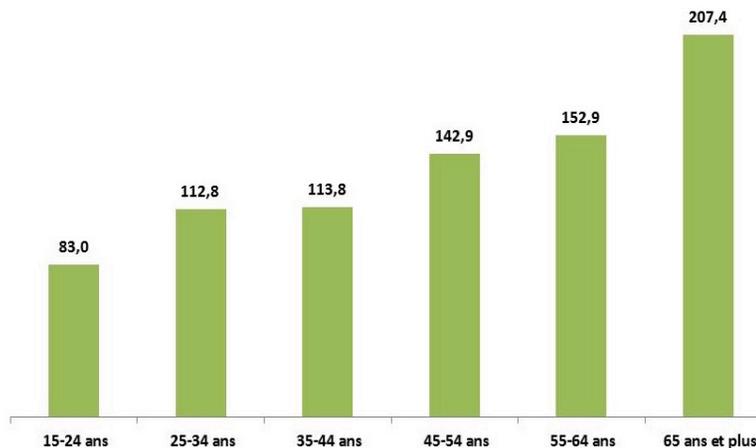
Plus du tiers des personnes aînées avec une incapacité de la Côte-Nord ont un problème d'audition alors qu'un trouble de la mémoire constitue l'incapacité d'environ une personne sur 5. Dans la population totale des personnes aînées (avec et sans incapacité) de la région, l'audition constitue une problématique pour 23 % d'entre elles, la mémoire pour 13 % et la vision pour 9 %.

**PARTICIPATION SOCIALE ET CITOYENNE**

### Proportion de bénévoles selon le groupe d'âge, le Québec, 2010



### Heures consacrées annuellement au bénévolat selon l'âge, Québec, 2010



Côte-Nord

### Constats sur le bénévolat au Québec

Il n'existe pas de statistiques sur l'activité bénévole par région administrative. Il faut donc recourir aux données à l'échelle provinciale (Québec).

Environ une personne aînée sur quatre (25 %) a fait du bénévolat au Québec en 2010. La proportion des hommes de 65 ans et plus qui ont fait du bénévolat est plus élevée que chez les femmes de la même catégorie d'âge, soit respectivement 27,6 % et 22,8 %.

Cependant, ce sont les personnes âgées qui consacrent un plus grand nombre d'heures moyen annuellement au bénévolat. En effet, elles y consacrent en moyenne plus de 200 heures de leur temps.

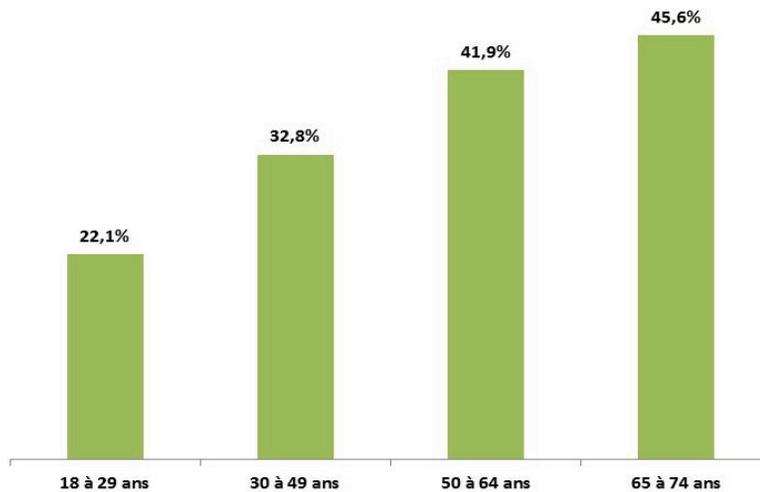
Au Québec, les femmes de 65 ans et plus font plus d'heures de bénévolat dans une année que les hommes de la même catégorie d'âge, soit respectivement 229,6 heures et 184,3 heures.

Les personnes de 55 ans et plus s'impliquent davantage dans des organismes de culture et de loisir (30,6 %), services sociaux (30,2 %), santé (22,1 %), religion (21,3 %), etc.

Les principales motivations à faire du bénévolat dans le principal organisme d'implication en 2010, et ce, autant chez les femmes que chez les hommes de 55 ans et plus, visaient à contribuer à la communauté (92 %) et à mettre à profit ses compétences et son expérience (70 %).

Les principaux motifs invoqués pour ne pas avoir fait de bénévolat au cours de l'année 2010, et ce, autant chez les femmes que chez les hommes de 55 ans et plus, étaient les suivants : « préféré donner de l'argent » (62,8 %) et « pas eu le temps » (52,0 %).

**Membre d'un organisme ou d'une association à but non lucratif, selon les groupes d'âge, population âgée de 18 à 74 ans, Côte-Nord, 2005**



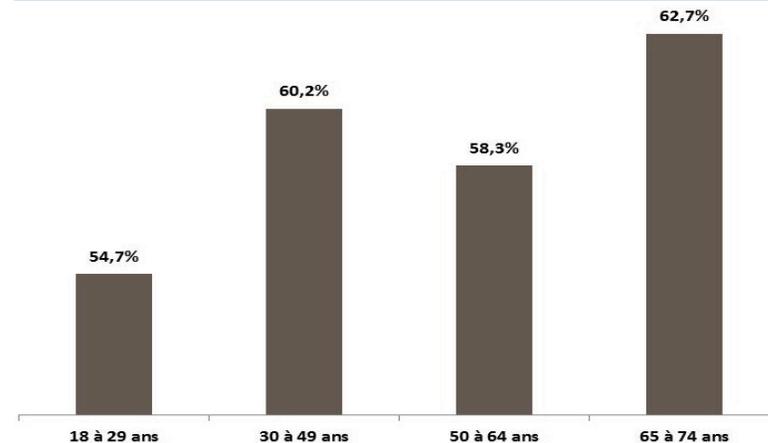
Source : ESCN 2005, extraction partielle de la figure 13.6.

**Constats sur l'implication au sein d'un organisme ou une association à but non lucratif**

Les personnes âgées de 65 à 74 ans de la Côte-Nord s'impliquent davantage comme membres d'un organisme ou d'une association à but non lucratif que les autres catégories d'âge plus jeunes. En fait, il est possible de remarquer que l'implication croît avec l'âge.

*Côte-Nord*

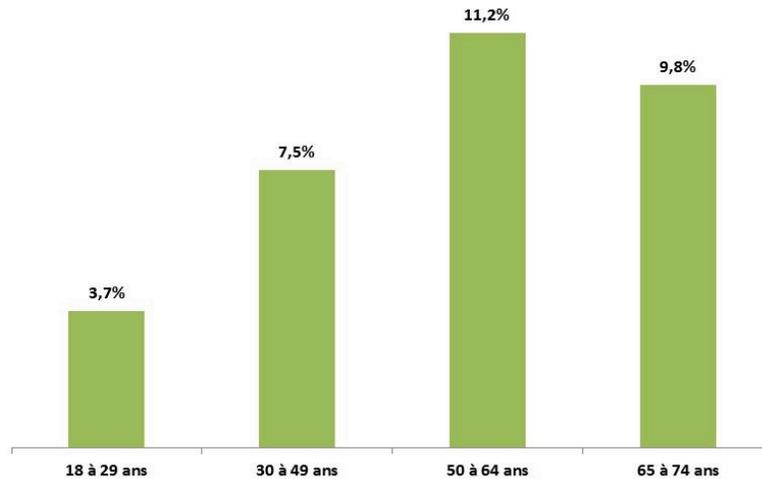
**Personne ayant assisté à des réunions ou participé à des activités au moins une fois par mois parmi les membres d'un organisme ou d'une association à but non lucratif, selon les groupes d'âge, population âgée de 18 à 74 ans, Côte-Nord, 2005**



Source : ESCN 2005, extraction partielle de la figure 13.11.

Près des deux tiers des personnes âgées de 65 à 74 ans de la Côte-Nord, membres d'un organisme ou d'une association à but non lucratif, ont participé à des réunions ou à des activités au moins une fois par mois. Il s'agit d'ailleurs du groupe d'âge où le taux de participation est le plus élevé.

**Personne s'occupant d'un parent ou d'un proche âgé en perte d'autonomie, selon les groupes d'âge, population âgée de 18 à 74 ans, Côte-Nord, 2005**



Source : ESCN 2005, extraction partielle de la figure 17.5.

**Constats sur les aidants naturels, Côte-Nord**

Environ une personne sur dix âgée de 65 à 74 ans sur la Côte-Nord s'occupait d'un parent ou d'un proche âgé en perte d'autonomie en 2005.

Environ 17 % des personnes de 65 ans et plus prodiguaient, sans rémunération, des soins aux personnes âgées en 2006, proportion similaire à la moyenne provinciale.

*Côte-Nord*

**Personne de 15 ans et plus prodiguant, sans rémunération, des soins aux personnes âgées, selon les groupes d'âge des aidants naturels, RLS<sup>1</sup>, Côte-Nord et Québec, 2006**

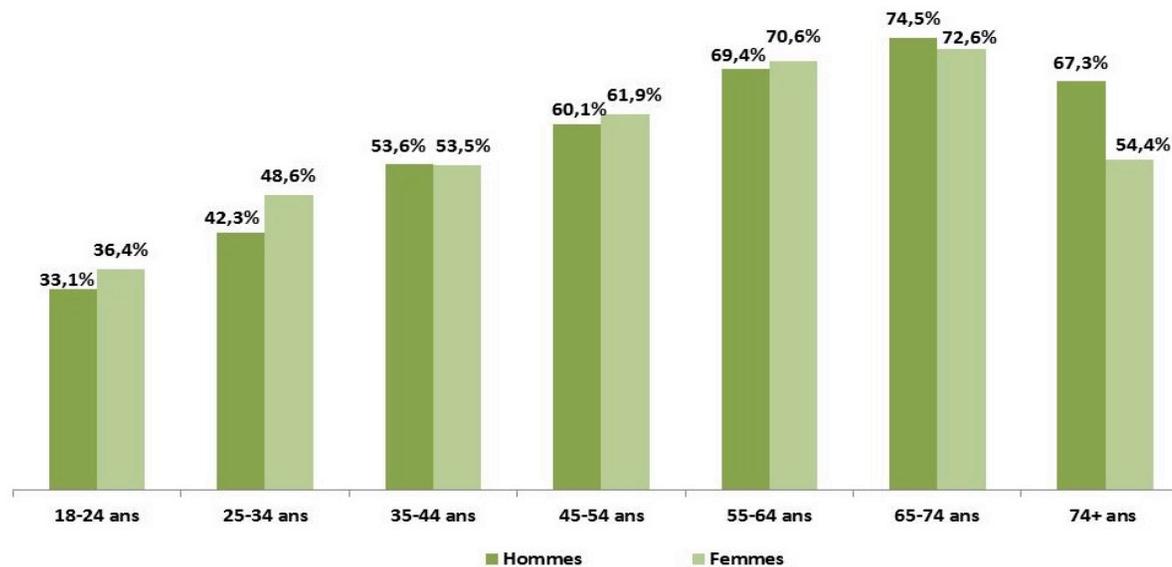
	Entre 15 et 64 ans	65 ans et plus
Haute-Côte-Nord	20,1 %	13,6 %
Manicouagan	19,3 %	18,0 %
Port-Cartier	14,4 %	17,1 %
Sept-Îles	17,4 %	15,6 %
Caniapiscau	11,6 %	30,8 %
Minganie	26,2 %	23,8 %
Basse-Côte-Nord	40,8 %	14,0 %
Kawawachikamach	32,3 %	16,7 %
<b>Côte-Nord</b>	<b>19,9 %</b>	<b>16,8 %</b>
<b>Québec</b>	<b>18,9 %</b>	<b>17,2 %</b>

Source : Statistique Canada, Recensement 2006

<sup>1</sup> RLS : Réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

La majorité (54,4 %) des personnes de 65 ans et plus qui prodiguaient des soins aux personnes âgées y consacrait entre une et 5 heures par semaine.

**Taux de participation électorale à l'élection du 7 avril 2014,  
 selon le sexe et les catégories d'âge, Côte-Nord, 2014**



Source : Université Laval, Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Étude sur la participation électorale à l'élection du 7 avril 2014, 24 p.

**Constats – taux de participation électorale**

Les 65 à 74 ans de la Côte-Nord ont enregistré le plus haut taux de participation régionale à l'élection du 7 avril 2014, soit 73,5 %. La participation des hommes de cette catégorie d'âge a été supérieure à celle des femmes.

La participation électorale des hommes de 74 ans et plus a également été élevée à cette élection. Cependant, cette participation a été nettement plus faible chez les femmes de cette catégorie d'âge, si bien que le taux de participation global des 74 ans et plus a été de 60,5 %.

**SÉCURITÉ**

**Nombre et taux de victimes d'infractions au Code criminel selon le groupe d'âge,  
Côte-Nord, 2010-2013p**

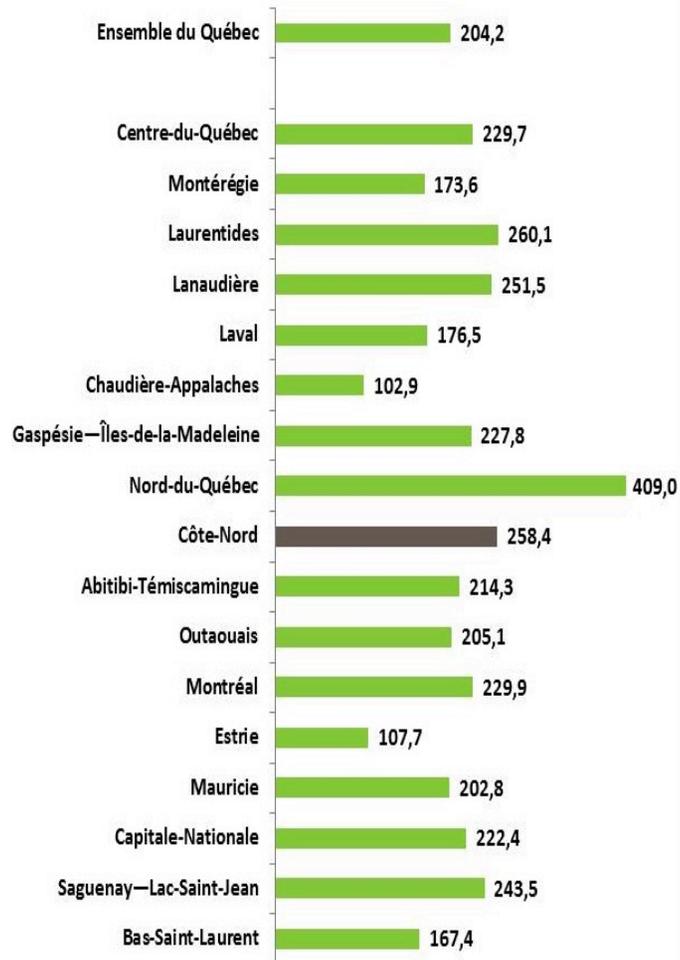
Catégorie d'âge	2010		2011		2012		2013p	
	N	Taux (100 000)						
0 à 11 ans	76	604,8	82	651,4	72	577,3	76	619,7
12 à 14 ans	96	2 738,9	95	2 877,0	83	2 584,9	103	3 493,9
15 à 17 ans	132	3 383,7	126	3 379,8	148	4 149,1	159	4 688,9
18 à 19 ans	132	4 840,5	113	4 113,6	122	4 586,5	87	3 740,3
20 à 24 ans	259	4 722,8	252	4 410,2	215	3 471,7	243	4 264,7
25 à 34 ans	361	3 135,9	342	3 101,5	355	3 228,4	352	3 039,5
35 à 44 ans	279	2 202,1	307	2 516,0	347	2 906,4	290	2 387,0
45 à 54 ans	227	1 315,0	234	1 386,0	247	1 518,7	236	1 466,1
55 à 64 ans	85	669,9	95	683,6	97	687,8	85	590,6
65 ans et plus	41	310,1	39	284,4	40	280,8	38	258,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 688</b>	<b>1 766,8</b>	<b>1 685</b>	<b>1 758,8</b>	<b>1 726</b>	<b>1 804,6</b>	<b>1 669</b>	<b>1 746,7</b>

Note : Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Il comprend les victimes de crimes contre la personne ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

p : données provisoires.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones, 2010 à 2013p.

**Taux de victimes d'infractions au Code criminel,  
 65 ans et plus, selon la région, 2013p**



p : données provisoires.

**Côte-Nord**

En Côte-Nord, le nombre et le taux de victimes d'infractions au Code criminel sont moins élevés dans la catégorie d'âge de 65 ans et plus.

La catégorie d'âge des 55 à 64 ans présente un taux de victimes d'infractions au Code criminel qui est plus de deux fois supérieur à la catégorie d'âge des 65 ans et plus, mais qui demeure néanmoins parmi les plus faibles (troisième rang) de toutes les catégories d'âge.

La Côte-Nord a un taux de victimes d'infractions au Code criminel pour la catégorie d'âge des 65 ans et plus qui est supérieur à la moyenne provinciale. En fait, en 2013, la région se classait au troisième rang (sur 17) parmi les taux les plus élevés, après le Nord-du-Québec et les Laurentides.

Le taux de victimes d'infractions au Code criminel dans la catégorie d'âge des 65 ans et plus a diminué entre 2010 et 2013 bien que le nombre de victimes soit demeuré relativement similaire.

**Nombre et taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 2010-2013p**

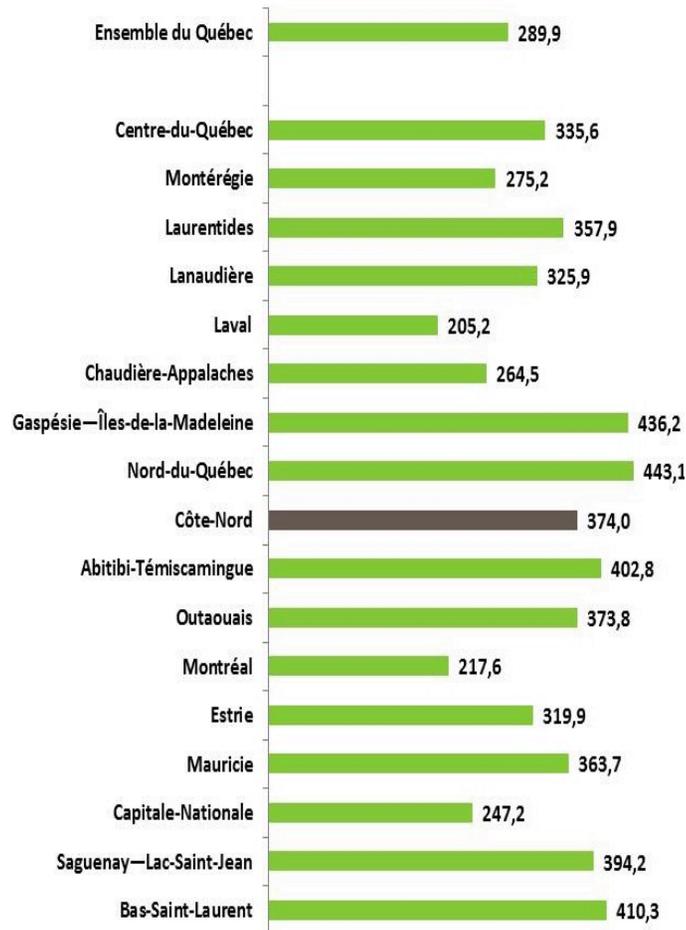
Catégorie d'âge	2010		2011		2012		2013p	
	N	Taux (100 000)						
12 à 14 ans	244	6 961,5	225	6 814,1	136	4 235,4	125	4 240,2
15 à 17 ans	595	15 252,5	495	13 277,9	514	14 409,9	317	9 348,3
18 à 19 ans	332	12 174,6	427	15 544,2	437	16 428,6	390	16 767,0
20 à 24 ans	770	14 040,8	844	14 770,7	754	12 175,0	747	13 109,9
25 à 34 ans	1 003	8 712,6	909	8 243,4	1 092	9 030,9	948	8 185,8
35 à 44 ans	724	5 714,3	700	5 736,8	777	6 508,1	745	6 132,2
45 à 54 ans	432	2 502,5	443	2 623,9	472	2 902,1	388	2 410,4
55 à 64 ans	183	1 442,2	158	1 136,9	185	1 311,9	184	1 278,5
65 ans et plus	75	567,3	63	459,4	88	617,8	55	374,0
<b>TOTAL</b>	<b>4 358</b>	<b>5 252,4</b>	<b>4 264</b>	<b>5 124,2</b>	<b>4 455</b>	<b>5 356,1</b>	<b>3 899</b>	<b>4 681,3</b>

Note : Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Il comprend les victimes de crimes contre la personne ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

p : données provisoires.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones, 2010 à 2013p.

**Taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel, 65 ans et plus, selon la région, 2013p**



p : données provisoires.

**Côte-Nord**

En Côte-Nord, le nombre et le taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel et aux autres lois sont moins élevés dans la catégorie d'âge des 65 ans et plus.

La catégorie d'âge des 55 à 64 ans présente un taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel et aux autres lois qui est environ trois fois supérieur à la catégorie d'âge des 65 ans et plus, mais qui demeure néanmoins parmi les plus faibles (troisième rang) de toutes les catégories d'âge.

La Côte-Nord a un taux d'auteurs présumés au Code criminel pour la catégorie d'âge des 65 ans et plus qui est supérieur à la moyenne provinciale. En fait, en 2013, la région se classait au sixième rang (sur 17) parmi les taux les plus élevés avec un taux similaire à celui de la région de l'Outaouais.

**Nombre et taux d'infractions dans un contexte conjugal par 100 000 habitants,  
selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 2010-2013p**

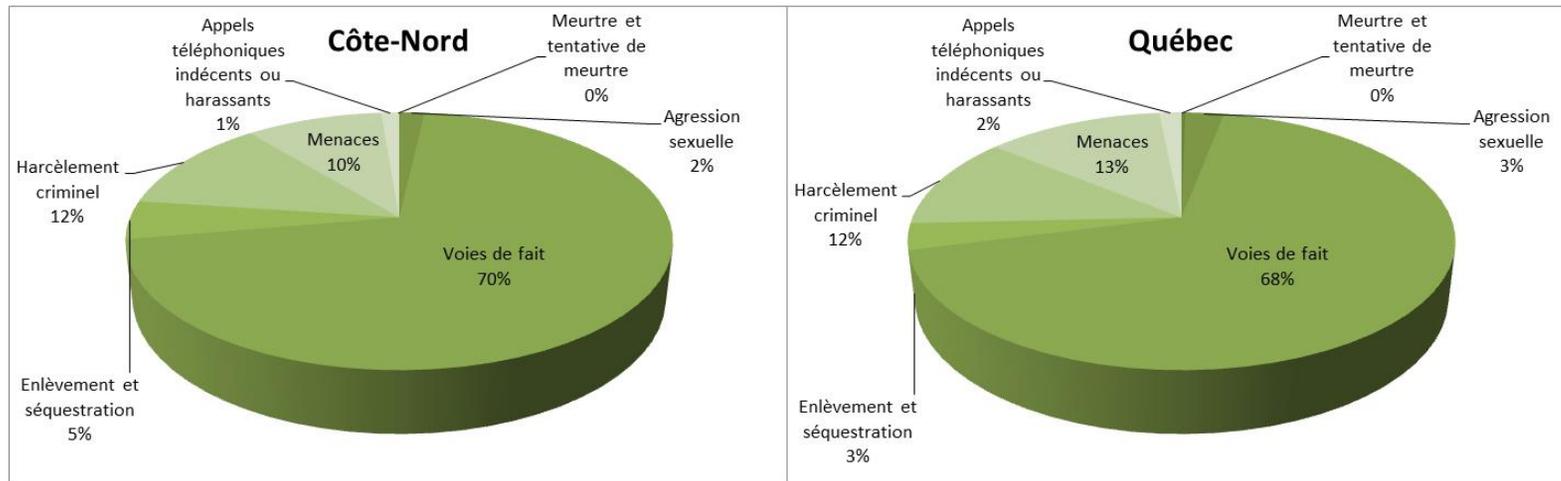
Catégorie d'âge	2010		2011		2012		2013p	
	N	Taux (100 000)						
12 à 17 ans	31	418,6	21	298,7	35	516,4	31	489,0
18 à 24 ans	122	1 485,8	112	1 323,7	88	1 323,7	88	1 096,7
25 à 29 ans	79	1 460,0	75	1 469,4	63	1 554,2	68	1 231,7
30 à 39 ans	121	1 013,2	94	803,8	125	141,8	102	843,3
40 à 49 ans	81	522,2	67	452,7	78	26,7	73	529,6
50 à 59 ans	24	154,1	30	184,9	23	0,0	28	169,4
60 à 69 ans	6	58,4	1	9,1	3	-	2	17,6
70 ans et plus	1	11,6	2	22,4	0	498,9	1	10,4
<b>TOTAL</b>	<b>465</b>	<b>560,4</b>	<b>402</b>	<b>483,1</b>	<b>415</b>	<b>498,9</b>	<b>393</b>	<b>471,9</b>

Note : Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

p : données provisoires.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Répartition des types de cas d'infractions dans un contexte conjugal, Côte-Nord et le Québec, 2013p



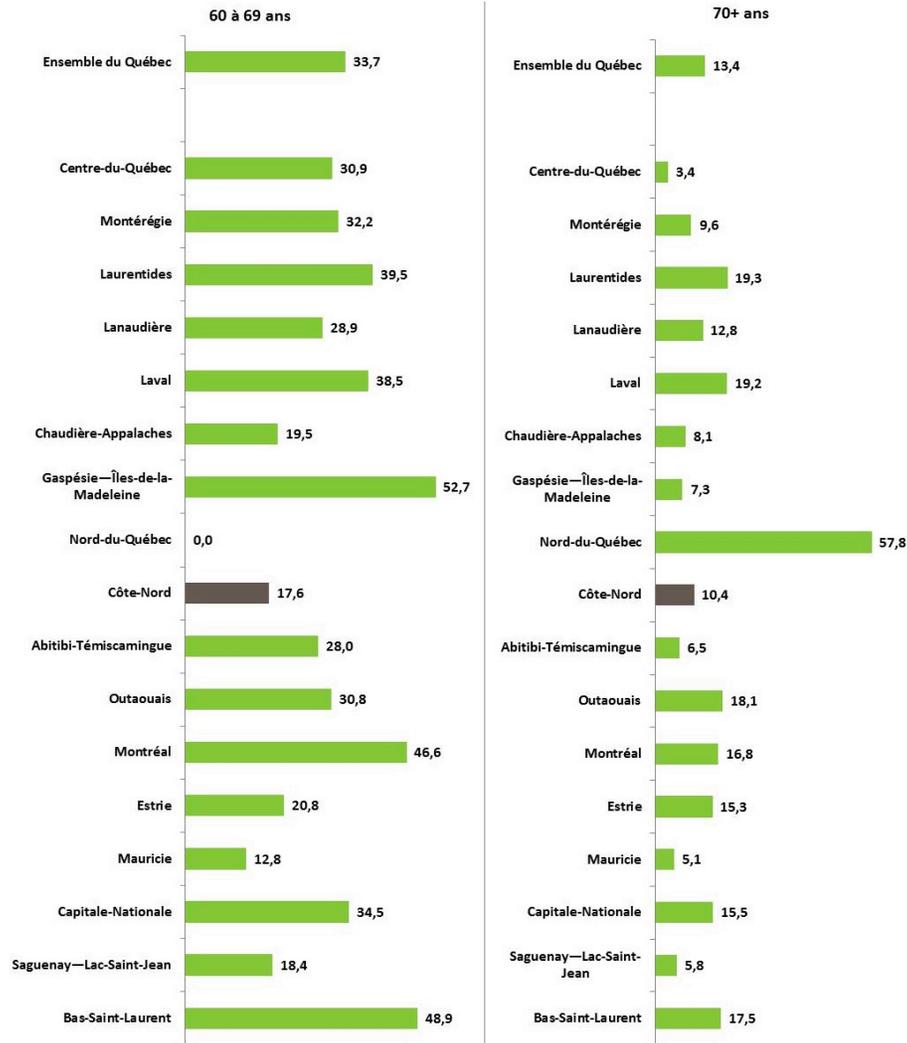
p : données provisoires.

En Côte-Nord, le nombre et le taux d'infractions dans un contexte conjugal sont beaucoup moins fréquents à partir de l'âge de 60 ans. En moyenne, il y a moins de 5 cas recensés par année chez les 60 ans et plus.

À l'instar du Québec, les voies de fait sont le type de cas d'infractions dans un contexte conjugal qui survient le plus souvent en Côte-Nord, toutes catégories d'âge confondues. Ensuite, il y a les menaces et le harcèlement criminel, mais dans des proportions moins importantes.

En général, la répartition des types de cas d'infractions dans un contexte conjugal est similaire en Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec.

## Taux d'infractions dans un contexte conjugal par 100 000 habitants par région, 60-69 ans et 70 ans et plus, 2013p



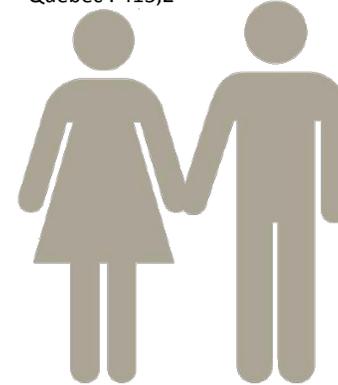
p : données provisoires.

**Côte-Nord**

## Taux d'infractions dans un contexte conjugal par 100 000 habitants selon le sexe, Côte-Nord et Québec, 2013p

Côte-Nord : 795,8  
Québec : 415,2

Côte-Nord : 162,1  
Québec : 110,5



p : données provisoires.

Le taux d'infractions dans un contexte conjugal est plus faible en Côte-Nord chez les 60 à 69 ans (quinzième rang sur 17) et les 70 ans et plus (dixième rang sur 17) qu'à l'échelle du Québec.

Le taux d'infractions dans un contexte conjugal, toutes catégories d'âge confondues, est beaucoup plus élevé chez les femmes de la Côte-Nord que chez celles de l'ensemble du Québec. Il est aussi plus élevé chez les hommes de la région versus l'ensemble de la province.

### Estimation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus potentiellement victimes de maltraitance sur la Côte-Nord

Catégorie d'âge	Estimations – intervalles
65 à 69 ans	Entre 186 et 325
70 à 74 ans	Entre 135 et 237
75 ans et plus	Entre 227 et 397
<b>Total</b>	<b>Entre 548 et 959</b>

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, p. 17.

### Constats sur la maltraitance

Il est estimé que le taux de personnes potentiellement victimes de maltraitance se situe entre 4 % et 7 % de la population aînée.

Selon l'estimation, il y aurait potentiellement un plus grand nombre de victimes de maltraitance chez les 75 ans et plus.

En tout, on dénomberrait entre 548 et 959 personnes âgées de 65 ans et plus potentiellement victimes de maltraitance sur la Côte-Nord.

**CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE**

**Revenu total après impôt, 65 ans et plus,  
 selon les divisions de recensement, 2005**

Division de recensement	2005	
	Revenu moyen après impôt	Revenu médian après impôt
Haute-Côte-Nord	18 758 \$	15 932 \$
Manicouagan	21 077 \$	18 454 \$
Sept-Rivières et Caniapiscau	23 405 \$	18 337 \$
Minganie et Golfe-du-Saint-Laurent	18 033 \$	14 598 \$
Côte-Nord	n.d.	n.d.
Québec	22 649 \$	18 085 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit no 97-555-XCB200654.

**Répartition par tranche de revenu et  
 groupe d'âge, 2005**

Personne dont le revenu annuel du ménage ne dépasse pas 20 000 \$, selon les groupes d'âge, 18 à 74 ans, Côte-Nord, 2005			
18 à 29 ans	30 à 49 ans	50 à 64 ans	65 à 74 ans
26,3 %	7,3 %	13,6 %	32,2 %
Personne dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 80 000 \$, selon les groupes d'âge, 18 à 74 ans, Côte-Nord, 2005			
18 à 29 ans	30 à 49 ans	50 à 64 ans	65 à 74 ans
15,3 %	24,3 %	14,3 %	0,3 %

Source : ESCN 2005, extraction partielle des tableaux 21,7 et 21,8.

## Composition du revenu total, population de 15 ans et plus, 2010

Composition du revenu total de la population de 15 ans et plus (%)	Côte-Nord (%)		
	Total	Masculin	Féminin
Revenu du marché	84,7	88,9	77,3
Revenu d'emploi	75,2	78,9	68,6
Salaires et traitements	72,4	76,3	65,7
Revenu provenant d'un travail autonome	2,7	2,6	2,9
Revenu de placements	1,7	1,8	1,6
Pensions de retraite et rentes	6,7	7,3	5,7
Autres revenus en espèces	1,1	0,9	1,5
Transferts gouvernementaux	15,3	11,1	22,7
Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada	3,4	3,1	4,0
Pensions de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	3,7	2,5	5,6
Prestations d'assurance-emploi	3,5	3,1	4,3
Prestations pour enfants	2,2	0,1	5,8
Autres revenus provenant de sources publiques	2,5	2,2	3,1

Source : Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011, produit no 99-004-XWF.

### Constats sur le revenu

En 2005 (aucune donnée plus récente), les personnes de 65 ans et plus sur la Côte-Nord vivaient d'un revenu total après impôt plutôt modeste. Pour deux des quatre divisions de recensement (Haute-Côte-Nord ainsi que Minganie et Golfe-du-Saint-Laurent), ce revenu était moindre que la moyenne provinciale.

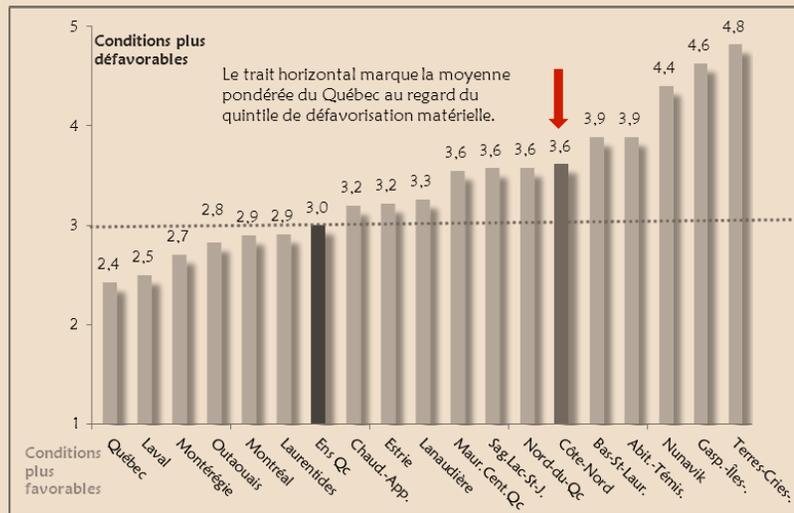
En 2005, près d'un tiers des personnes âgées de 65 à 74 ans ont un revenu annuel de ménage ne dépassant pas 20 000 \$ alors qu'ils sont moins de 1 % à disposer d'un revenu annuel supérieur à 80 000 \$.

Près de 14 % du revenu total de la population de 15 ans et plus de la Côte-Nord est sous forme de pensions de retraite ou de prestations de retraite ou de vieillesse.

Une plus grande proportion des hommes obtiennent des pensions (reliées à l'emploi) alors que les femmes sont davantage dépendantes de prestations du gouvernement.

**Défavorisation matérielle, régions du Québec, 2006**

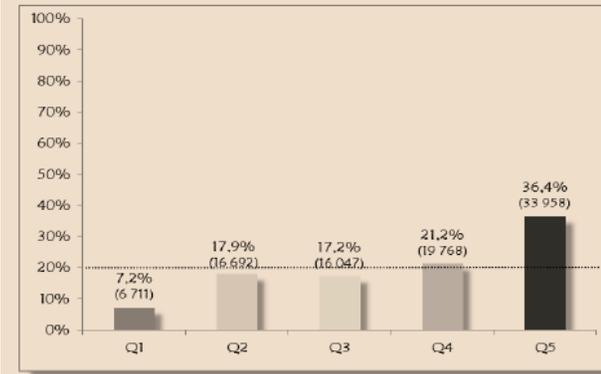
**Position relative de la Côte-Nord par rapport aux autres régions du Québec au regard de la valeur du quintile de défavorisation matérielle, 2006**  
 Zone de référence : Province de Québec



Source : INSPQ, *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009.

**Défavorisation matérielle, Côte-Nord, 2006**

**Répartition de la population de la Côte-Nord, Quintiles de défavorisation matérielle, 2006,**  
 Zone de référence : Province de Québec



**Situation par rapport au Québec**

- Q1 Plus favorable
- Q5 Plus défavorable

Source : INSPQ, *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009. Figure adaptée de KHUN, Kosal, Carl DROUIN et Christiane MONTPETIT, *Regard sur la défavorisation à Montréal : Région sociosanitaire de Montréal*, p. 7.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2011), *Défavorisation matérielle et sociale sur la Côte-Nord et dans ses territoires de RLS en 2006*.

### Constats sur l'indice de défavorisation matérielle

Il faut comprendre que le premier quintile comprend la population qui réside dans les aires de diffusion les plus favorisées tandis que le dernier quintile regroupe les personnes vivant dans les aires les plus défavorisées.

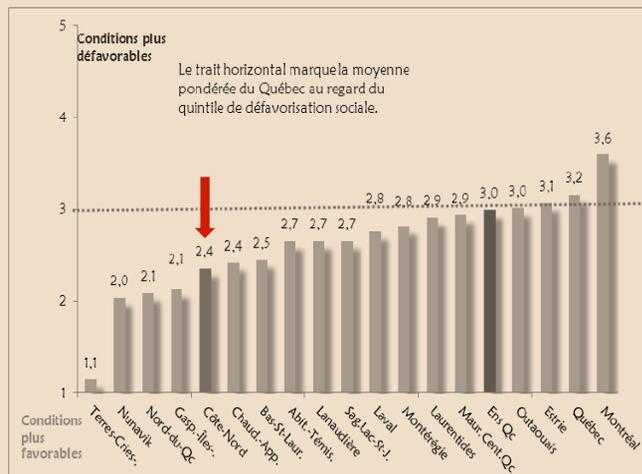
La moyenne pondérée des quintiles de la composante matérielle se situe à 3,6 (sur 5) (la valeur 5 représentant le quintile le plus **défavorisé**) pour la Côte-Nord. La moyenne pondérée du Québec s'établit à 3 (sur 5). Ainsi, la Côte-Nord occupe une position moins favorable que la moyenne provinciale. Sa position est similaire à celle du Nord-du-Québec et devance seulement cinq autres régions au Québec (treizième rang sur 18).

Pour ce qui est de la défavorisation matérielle, 36 % de la population régionale vit dans des aires considérées comme très défavorisées au plan matériel (Q5) en regard de 20 % pour la population du Québec. En considérant aussi les aires situées dans le quatrième quintile, en Côte-Nord, près de six personnes sur dix (58 %) vivent dans des milieux défavorisés ou très défavorisés au plan matériel (40 % au Québec).

Toute la population des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (RLS) de la Basse-Côte-Nord (Le Golfe-du-Saint-Laurent) et de Kawawachikamach ainsi que les trois quarts de celle du RLS de la Haute-Côte-Nord se classent dans le quintile le plus défavorisé du Québec.

### Défavorisation sociale, régions du Québec, 2006

Position relative de la Côte-Nord par rapport aux autres régions du Québec au regard de la valeur du quintile de défavorisation sociale, 2006, Zone de référence : Province de Québec

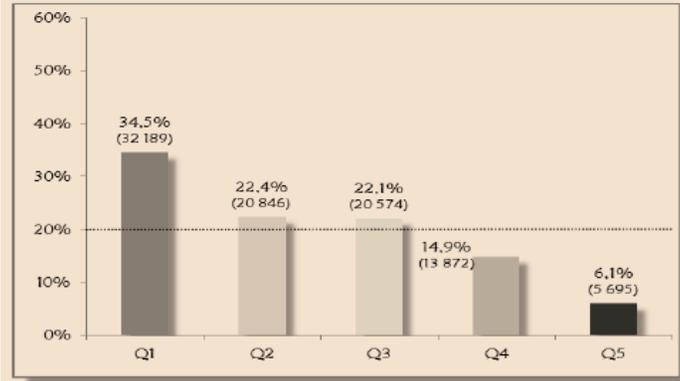


Source : INSPQ. *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2011), Défavorisation matérielle et sociale sur la Côte-Nord et dans ses territoires de RLS en 2006.

### Défavorisation sociale, Côte-Nord, 2006

Répartition de la population de la Côte-Nord, Quintiles de défavorisation sociale, 2006, Zone de référence : Province de Québec



**Situation par rapport au Québec**

- Q1 Plus favorable
- Q5 Plus défavorable

Source : INSPQ. *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009. Figure adaptée de KHUN, Kosal, Carl DROUIN et Christiane MONTPETIT. *Regard sur la défavorisation à Montréal : Région sociosanitaire de Montréal*, p. 7.

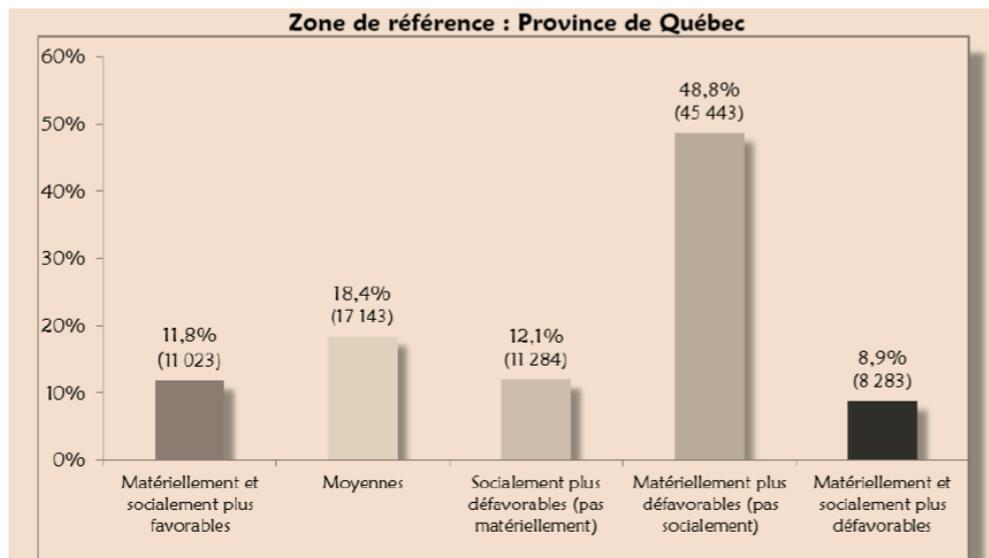
### Constats sur l'indice de défavorisation sociale

En ce qui concerne la composante sociale de la défavorisation, la moyenne pondérée des quintiles, au regard de la dimension sociale, s'établit à 2,4 (sur 5) pour l'ensemble de la région nord-côtière. La Côte-Nord occupe le cinquième rang au Québec (sur 18) et elle n'est devancée que par les régions suivantes : Terres-Cries-de-la-Baie-James, Nunavik, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La Côte-Nord se distingue avantageusement de l'ensemble du Québec. Près de six personnes sur dix (57 %) de la Côte-Nord vivent dans des secteurs catégorisés dans le premier quintile québécois (35 %) ou dans le deuxième quintile (22 %). Il s'agit de zones plus favorisées socialement, comparativement au Québec. Dans la région, les aires les moins favorisées socialement (quintiles 4 et 5) regroupent respectivement 15 % et 6 % de la population, ce qui représente des proportions moindres que le Québec (20 % dans chacun de ces quintiles).

Les proportions les plus élevées de personnes qui habitent les milieux classés comme les plus favorisés socialement en regard du Québec se retrouvent dans les RLS de la Basse-Côte-Nord, Kawawachikamach et Caniapiscau.

### Répartition de la population selon les conditions de défavorisation matérielle et sociale, Côte-Nord, 2006



Source : INSPQ. *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009.  
 Figure adaptée de KHUN, Kosal, Carl DROUIN et Christiane MONTPETIT. *Regard sur la défavorisation à Montréal : Région sociosanitaire de Montréal*, p. 7.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2011), *Défavorisation matérielle et sociale sur la Côte-Nord et dans ses territoires de RLS en 2006*.

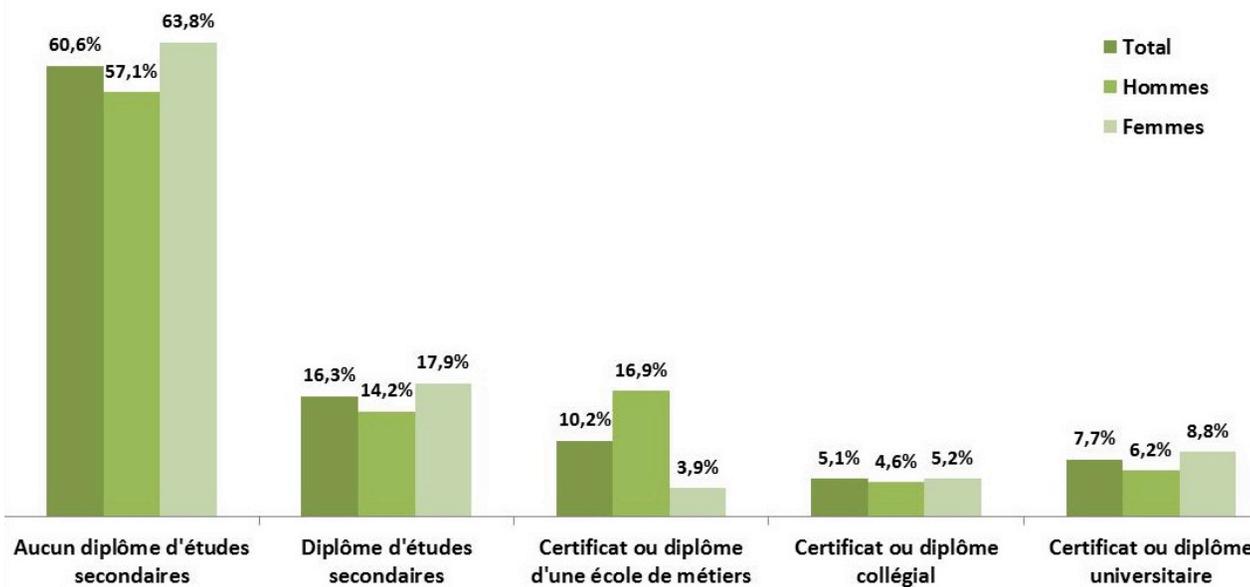
### Constats sur l'indice de défavorisation

Le tableau ci-contre présente les résultats de la prise en considération combinée des dimensions matérielle et sociale. Il montre que près de 12 % de la population nord-côtière vit dans un milieu considéré comme avantage, autant sur le plan matériel que social. En revanche, près de 9 % de la population nord-côtière vit dans des secteurs les plus désavantagés sur les deux dimensions à la fois.

Ainsi, moins de personnes sur la Côte-Nord (12 %) qu'au Québec (16 %) habitent dans les secteurs les plus favorisés aux plans matériel et social conjugués. En revanche, c'est aussi le cas pour les aires les plus défavorisées puisqu'on y retrouve proportionnellement moins de personnes sur la Côte-Nord (8,9 %) que dans l'ensemble de la province (16 %).

Les RLS de la Minganie, de la Basse-Côte-Nord et de Kawawachikamach ne se retrouvent, en 2006, dans aucun des secteurs les plus favorisés à l'échelle québécoise.

Niveau de scolarité, 65 ans et plus, selon le sexe, Côte-Nord, 2006



Constats sur le niveau de scolarité

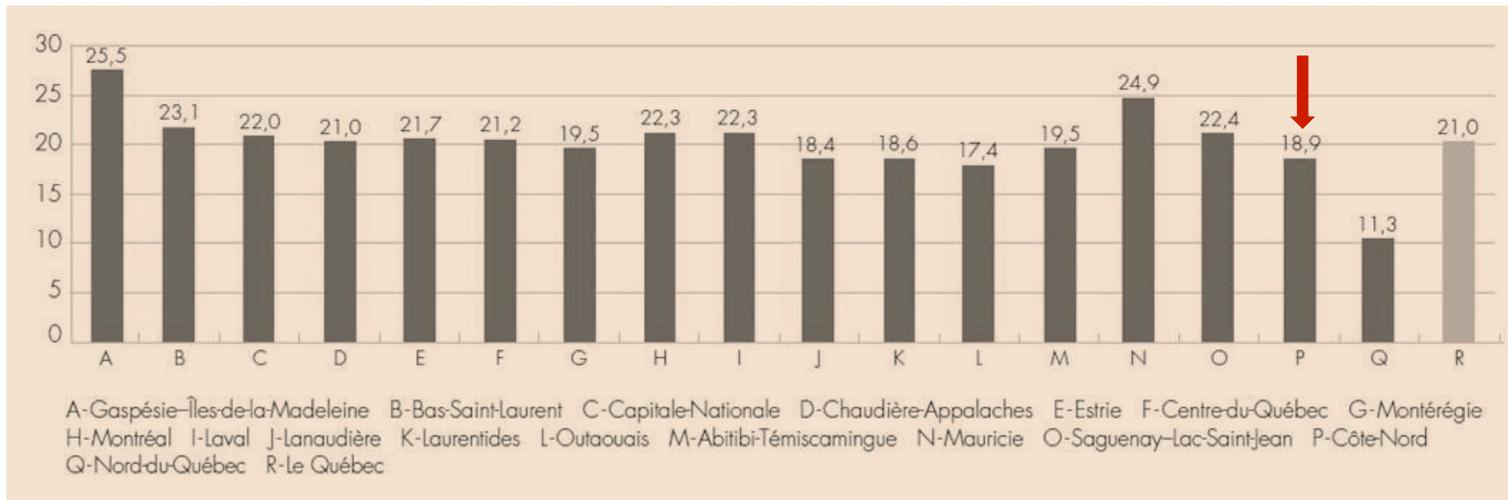
La majorité (+50 %) des personnes aînées de la Côte-Nord ne possède aucun diplôme d'études secondaires en 2006, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. En fait, près des deux tiers des femmes de 65 ans et plus ne possèdent aucun diplôme.

De toutes les catégories d'âge, la proportion de personnes sans diplôme est plus élevée chez les aînés de la Côte-Nord.

Environ 40 % des personnes de 65 ans et plus possèdent un diplôme quelconque en 2006, surtout de niveau secondaire ou d'une école de métiers.

Moins d'une personne aînée sur 10 possède un certificat ou un diplôme universitaire.

**Proportion (en %) des ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus, régions administratives du Québec, 2006**



Source : Société d'habitation du Québec, Bulletin d'information , volume 3 – numéro 2, hiver 2009, 16 p.

**Constats sur le principal soutien âgé de 65 ans et plus**

La Côte-Nord compte un taux plus faible de ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus que la moyenne québécoise en 2006.

En Côte-Nord, moins d'une personne aînée sur 5 constitue le principal soutien des ménages. En fait, seulement quatre autres régions administratives ont un taux plus faible que celui de la Côte-Nord (cinquième rang sur 17).

### Ménages privés propriétaires selon le groupe d'âge du principal soutien, 2006

MRC	15-34 ans	35-64 ans	65 ans et plus
Caniapiscou	28,8 %	69,9 %	1,3 %
Le Golfe-du-Saint-Laurent	11,1 %	63,9 %	24,3 %
La Haute-Côte-Nord	13,1 %	65,1 %	21,4 %
Manicouagan	11,8 %	70,2 %	18,0 %
Minganie	11,8 %	69,3 %	19,3 %
Sept-Rivières	15,7 %	68,3 %	16,0 %
<b>Côte-Nord</b>	<b>13,8 %</b>	<b>68,4 %</b>	<b>17,8 %</b>
<b>Québec</b>	<b>11,6 %</b>	<b>67,6 %</b>	<b>20,8 %</b>

Note : Les données excluent les logements de bande.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no 35; calculs de la SHQ.

### Ménages privés locataires selon le groupe d'âge du principal soutien, 2006

MRC	15-34 ans	35-64 ans	65 ans et plus
Caniapiscou	19,0 %	78,0 %	3,0 %
Le Golfe-du-Saint-Laurent	46,4 %	42,9 %	10,7 %
La Haute-Côte-Nord	20,4 %	56,1 %	22,7 %
Manicouagan	27,4 %	50,7 %	21,9 %
Minganie	28,0 %	52,4 %	19,5 %
Sept-Rivières	28,2 %	50,4 %	21,4 %
<b>Côte-Nord</b>	<b>26,9 %</b>	<b>52,4 %</b>	<b>20,6 %</b>
<b>Québec</b>	<b>28,9 %</b>	<b>49,9 %</b>	<b>21,2 %</b>

Note : Les données excluent les logements de bande.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no 35; calculs de la SHQ.

**Côte-Nord**

### Constats sur les ménages privés

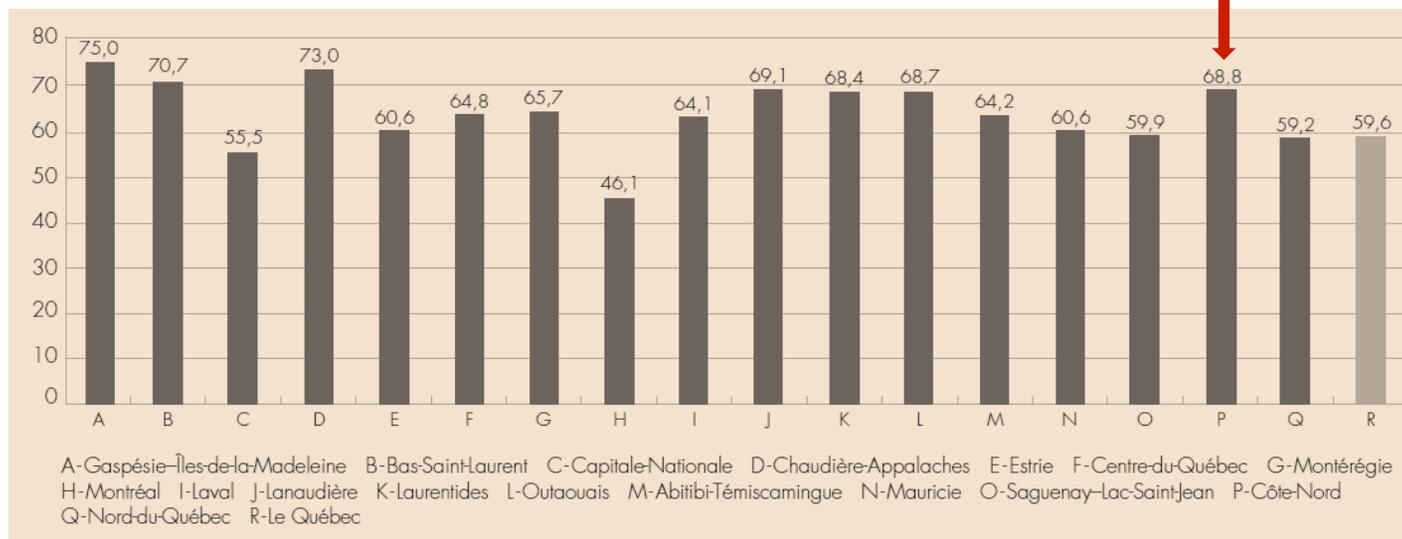
La Côte-Nord possède un taux plus faible de ménages privés dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus que la moyenne québécoise en 2006.

Cependant, le taux de ménages privés, dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus, qui sont propriétaires de leur logement, est plus élevé dans les MRC de La Haute-Côte-Nord et du Golfe-du-Saint-Laurent. Les taux de ces territoires sont plus élevés que la moyenne provinciale.

Le taux des ménages privés, dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus, qui sont locataires de leur logement, est plus élevé dans les MRC de La Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et de Sept-Rivières. Les taux de ces territoires sont plus élevés que la moyenne provinciale.

Une faible proportion de ménages privés, dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus, sont propriétaires ou locataires de leur logement dans la MRC de Caniapiscou.

**Taux de propriété (en %) des personnes dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus, régions administratives du Québec, 2006**



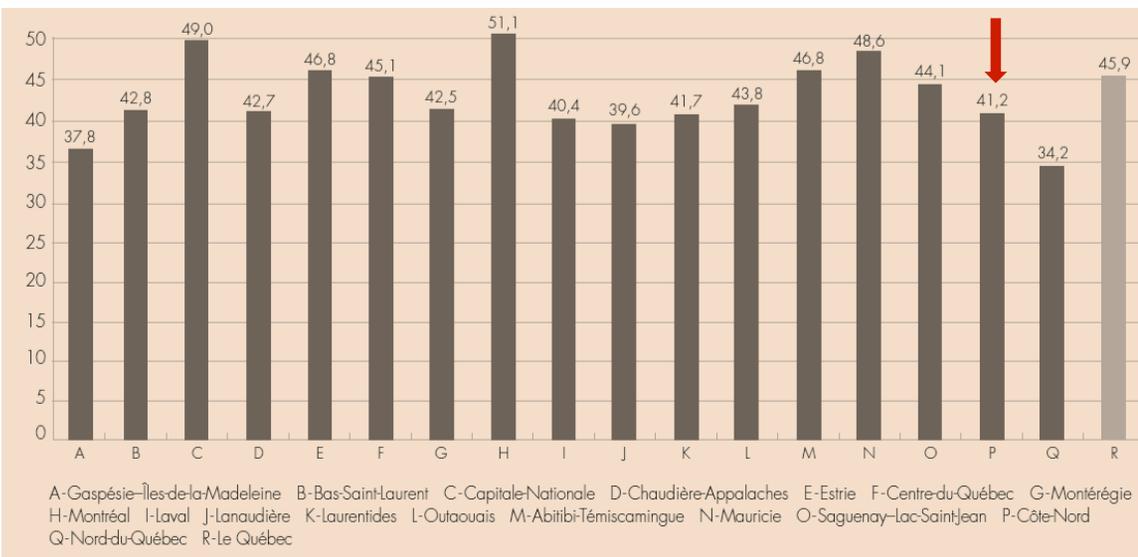
Source : Société d'habitation du Québec, Bulletin d'information, volume 3 – numéro 2, hiver 2009, 16 p.

**Constats sur le taux de propriété des 65 ans et plus**

Le taux de propriété des personnes dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus est nettement plus élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. En fait, la Côte-Nord se classe au cinquième rang (sur 17) de toutes les régions administratives du Québec pour ce qui est de son taux élevé de propriété chez les soutiens de 65 ans et plus.

En 2006, le taux de propriété des aînés qui sont le principal soutien est de près de 70 % en Côte-Nord. Il est à noter que le coût médian du logement des propriétaires aînés est habituellement moindre que les autres catégories d'âge, car il est souvent libre de toute hypothèque.

**Proportion (en %) des personnes vivant seules parmi les ménages dont le soutien est âgé de 65 ans et plus, régions administratives du Québec, 2006**



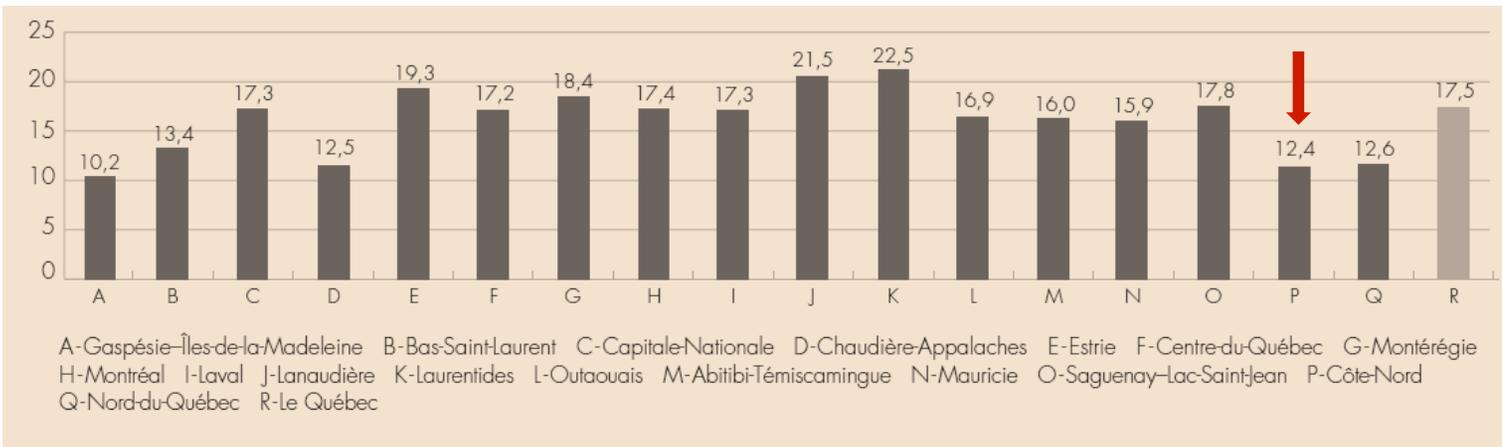
Source : Société d'habitation du Québec, Bulletin d'information, volume 3 – numéro 2, hiver 2009, 16 p.

**Constats sur les personnes vivant seules**

La proportion des personnes vivant seules parmi les ménages dont le soutien est âgé de 65 ans et plus est moins élevée sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. En fait, la Côte-Nord se classe au cinquième rang (sur 17) des régions administratives avec le taux le plus faible.

Néanmoins, plus de 40 % des ménages dont le soutien est âgé de 65 ans et plus sur la Côte-Nord sont composés d'une personne vivant seule. De façon générale au Québec, ces ménages sont constitués d'une femme dans près de 3 cas sur 4.

**Proportion (en %) des ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus et ayant déménagé entre 2000 et 2005, régions administratives du Québec, 2006**



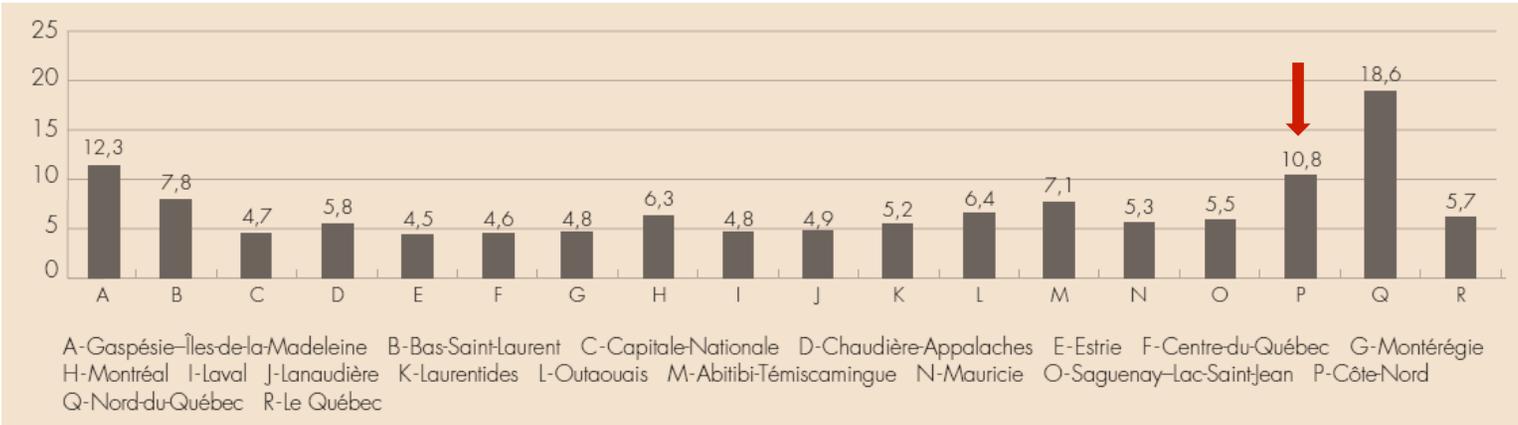
Source : Société d'habitation du Québec, Bulletin d'information, volume 3 – numéro 2, hiver 2009, 16 p.

**Constats sur le déménagement entre 2000 et 2005**

La Côte-Nord a un des taux de ménages aînés ayant le moins déménagé entre 2000 et 2005 parmi toutes les régions administratives du Québec. En effet, la région arrive au deuxième rang provincial à ce titre (sur 17), soit plus de 5 points de pourcentage de moins que la moyenne provinciale.

Les aînés souhaitent généralement habiter le plus longtemps possible dans leur domicile. La plupart du temps, lorsque les ménages aînés décident de déménager, ils le font dans leur région administrative d'origine. Par ailleurs, il est constaté que les régions où les aînés déménagent moins sont souvent celles où le taux de propriété est plus élevé, ce qui est la situation sur la Côte-Nord.

**Proportion (en %) des ménages ayant un soutien âgé de 65 ans et plus dont le logement a besoin de réparations majeures, régions administratives du Québec, 2006**



Source : Société d'habitation du Québec, Bulletin d'information , volume 3 – numéro 2, hiver 2009, 16 p.

**Constats sur le logement nécessitant des réparations majeures**

En 2006, peu importe le mode d'occupation (propriétaire ou locataire), le pourcentage des logements qui avaient besoin de réparations majeures chez les ménages aînés se situait à 5,7 % au Québec. Il était presque le double (10,8 %) sur la Côte-Nord. En fait, la Côte- Nord se classe au troisième rang (sur 17) parmi toutes les régions administratives du Québec pour ce qui est du taux de logement nécessitant des réparations majeures plus élevé chez les ménages aînés.

En ce qui concerne les propriétés des ménages aînés nécessitant des réparations majeures, les proportions les plus élevées se trouvaient dans les régions administratives de la Gaspésie-Îles de-la-Madeleine (14,2 %), de la **Côte-Nord (12,9 %)**, du Nord-du-Québec (12,4 %) et du Bas-Saint-Laurent (9,2 %).

### Taux d'effort médian des ménages privés, selon l'âge du principal soutien, 2006 (en %)

MRC	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
Caniapiscau	n.d.	n.d.	n.d.
Le Golfe-du-Saint-Laurent	8,7 %	13,5 %	n.d.
La Haute-Côte-Nord	14,1 %	17,5 %	n.d.
Manicouagan	12,9 %	18,0 %	26,2 %
Minganie	15,1 %	n.d.	n.d.
Sept-Rivières	13,9 %	21,0 %	26,8 %
<b>Côte-Nord</b>	<b>13,2 %</b>	<b>18,1 %</b>	<b>26,0 %</b>
<b>Québec</b>	<b>17,3 %</b>	<b>20,0 %</b>	<b>26,1 %</b>

Note : Les données excluent les logements de bande et concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à 0.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (CO-1049), tableau no 21.

### Constats sur le taux d'effort

De façon générale, le taux d'effort médian des ménages aînés de la Côte-Nord est inférieur à la moyenne provinciale.

Les régions qui présentent un taux de propriété plus élevé chez les aînés, comme c'est le cas de la Côte-Nord, affichent des taux d'effort médians globaux parmi les moins élevés au Québec (entre 13 % et 14 %).

Le taux d'effort tend à augmenter avec l'âge, et ce, autant sur la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec. Ainsi, il est plus élevé chez les 85 ans et plus que chez les 75 à 84 ans, etc.

Dans le cas des ménages dont le principal soutien est âgé de 85 ans et plus, le taux d'effort médian global monte à 26,1 % pour le Québec et à 26,0 % pour la Côte-Nord. Ces ménages sont habituellement majoritairement locataires et requièrent plus souvent un appartement avec services, plus onéreux, et sont proportionnellement plus nombreux à être composés d'une femme vivant seule, dont les revenus sont limités.

### Taux d'effort médian des ménages privés propriétaires, selon l'âge du principal soutien, 2006

MRC	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
Caniapiscou	n.d.	n.d.	n.d.
Le Golfe-du-Saint-Laurent	9,2 %	n.d.	n.d.
La Haute-Côte-Nord	10,7 %	15,3 %	n.d.
Manicouagan	10,8 %	12,9 %	n.d.
Minganie	n.d.	n.d.	n.d.
Sept-Rivières	11,3 %	11,9 %	n.d.
<b>Côte-Nord</b>	<b>11,4 %</b>	<b>12,4 %</b>	<b>n.d.</b>
<b>Québec</b>	<b>12,3 %</b>	<b>13,6 %</b>	<b>15,8 %</b>

Note : Les données excluent les logements de bande et concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à 0.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no 21.

### Taux d'effort médian des ménages privés locataires, selon l'âge du principal soutien, 2006 (en %)

MRC	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
Caniapiscou	n.d.	n.d.	n.d.
Le Golfe-du-Saint-Laurent	n.d.	n.d.	n.d.
La Haute-Côte-Nord	23,3 %	26,5 %	n.d.
Manicouagan	27,1 %	27,5 %	33,7 %
Minganie	31,9 %	n.d.	n.d.
Sept-Rivières	24,8 %	27,2 %	31,3 %
<b>Côte-Nord</b>	<b>25,9 %</b>	<b>27,0 %</b>	<b>31,4 %</b>
<b>Québec</b>	<b>26,9 %</b>	<b>29,8 %</b>	<b>34,9 %</b>

Note : Les données excluent les logements de bande et concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à 0.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no 21.

### Côte-Nord

### Constats sur le taux d'effort des propriétaires et locataires

Le taux d'effort des ménages aînés propriétaires est beaucoup moindre que celui des ménages aînés locataires. En effet, comme mentionné précédemment, les propriétés sont souvent libres d'hypothèque à cet âge alors que les aînés en logement requièrent plus de services avec l'âge.

Le taux d'effort des ménages aînés propriétaires de la Côte-Nord est inférieur à ceux de l'ensemble du Québec. Il en va de même pour le taux d'effort des ménages aînés locataires.

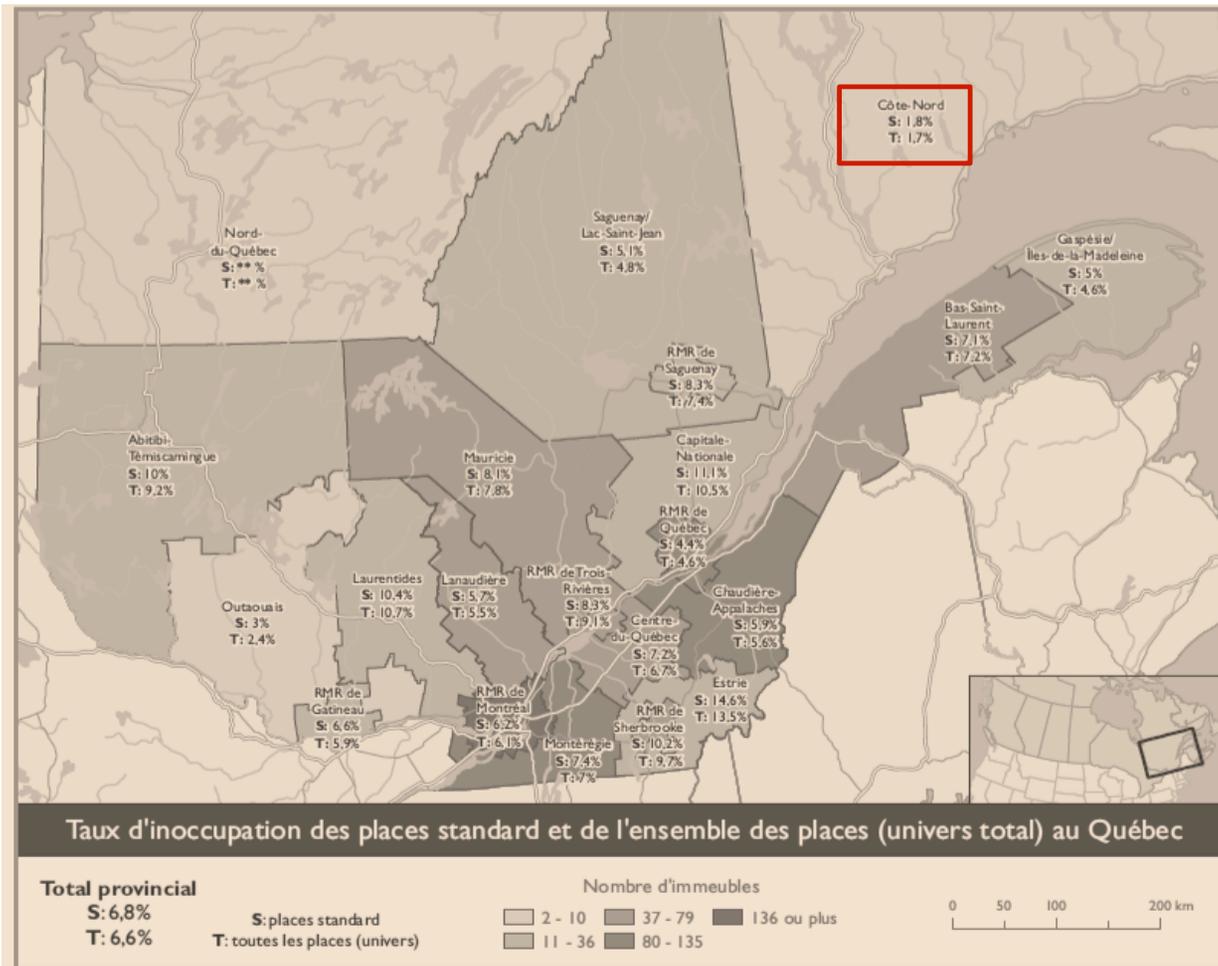
Le taux d'effort des ménages aînés locataires, autant sur la Côte-Nord qu'à l'ensemble du Québec, est plus du double de ceux des ménages aînés propriétaires.

Le taux d'effort des personnes aînées de 85 ans et plus qui sont locataires dépasse le seuil de 30 % généralement considéré comme acceptable pour les ménages à revenu modeste, et ce, autant sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec.

Chez les ménages locataires québécois qui ont une personne âgée de 85 ans et plus comme principal soutien, le taux d'effort médian s'élevait à 35 % en 2006 et grimpait à 39 % lorsqu'ils étaient composés d'une personne seule.

# RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Taux d'inoccupation des places standards et de l'ensemble des places au Québec



Source : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.

**Côte-Nord**

### Univers – nombre de résidences pour personnes âgées et taux d'inoccupation

	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents
		2015	2016		
Côte-Nord	466	4,2 %	1,7 %	4	527
Le Québec	114 117	7,1 %	6,6 %	1 263	118 324

Source : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.

### Taux d'inoccupation (en %) des places standards

	2015	2016
Côte-Nord	4,8 %	1,8 %
Le Québec	7,3 %	6,8 %

### Constats sur le taux d'inoccupation

La Côte-Nord affiche les taux d'inoccupation les plus faibles, autant pour les places standards que pour toutes les places (univers), parmi l'ensemble des régions administratives du Québec.

En 2016, le nombre total de places sur la Côte-Nord était de 466, soit :

- 18 places dans un immeuble de 10 à 49 places;
- 86 places dans un immeuble de 50 à 89 places;
- 362 places dans deux immeubles de 90 places et plus.

L'offre totale de places se détaille ainsi :

- 83 chambres individuelles;
- 25 studios;
- 284 appartements avec une chambre;
- 74 appartements avec deux chambres.

#### Côte-Nord

Le taux d'inoccupation global est passé de 4,2 % à 1,7 % sur la Côte-Nord entre 2015 et 2016. Cette baisse a été beaucoup moins importante à l'échelle du Québec.

Le taux d'inoccupation des places standards (avec un minimum de services) est passé de 4,8 % à 1,8 % sur la Côte-Nord entre 2015 et 2016. Ce taux a également fluctué à la baisse à l'échelle du Québec, mais de façon moins importante.

Le taux d'inoccupation des résidences pour personnes âgées est très faible sur la Côte-Nord et sous la barre du seuil des 3 % habituellement considéré comme le seuil d'équilibre du marché dans le domaine de l'habitation. Au Québec, le taux d'inoccupation est plus élevé que ce seuil.

### Univers des places standards selon la fourchette de loyers

	Moins de 1 301 \$	1 301 \$ à 1 600 \$	1 601 \$ à 1 900 \$	1 901 \$ et plus
Côte-Nord	12,6 %	11,2 %	12,6 %	63,7 %
Le Québec	22,3 %	31,9 %	24,6 %	21,2 %

Note : Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Source : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.

### Univers des places standards en appartement selon la fourchette de loyers – 2015

	Moins de 1 301 \$	1 301 \$ à 1 600 \$	1 601 \$ à 1 900 \$	1 901 \$ et plus
Côte-Nord	7,0 %	14,9 %	24,6 %	53,5 %
Le Québec	22,9 %	29,6 %	25,2 %	22,3 %

### Constats sur les loyers

Compte tenu de l'offre limitée et du faible taux d'inoccupation, le prix des loyers des résidences pour personnes âgées sur la Côte-Nord est plus élevé que la moyenne provinciale. En effet, plus de la moitié des loyers coûtent 1 901 \$ et plus par mois.

Le prix moyen des places standards dans les résidences pour personnes âgées sur la Côte-Nord est passé de 1 690 \$ en 2015 à 1 821 \$ en 2016, soit une augmentation de près de 8 % en un an. Au Québec, le prix moyen des loyers est passé de 1 601 \$ à 1 626 \$, de 2015 à 2016, soit une augmentation d'environ 1,6 %, ce qui correspond davantage au taux d'inflation.

Le loyer moyen des places standards n'est pas disponible selon le type d'unité pour la Côte-Nord. Cependant, le loyer moyen pour un appartement d'une chambre est connu et se chiffre à 1 783 \$, comparativement à 1 606 \$ pour l'ensemble du Québec. Cette catégorie d'unités constitue environ 60 % de l'offre régionale.

Les logements plus récents ont tendance à être plus dispendieux. En effet, alors que le loyer moyen de toutes les unités sur la Côte-Nord se situe à 1 690 \$ en 2015, le loyer moyen de celles ouvertes à l'an 2000 ou après est de 1 846 \$.

### Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts

	Repas			Services médicaux sur place	Soins infirmiers sur place	Système d'appel 24 h	Pharmacie	
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2					3
Côte-Nord	0,0 %	0,0 %	50,0 %	50,0 %	25,0 %	75,0 %	75,0 %	0,0 %
Le Québec	13,6 %	8,4 %	8,9 %	69,0 %	45,7 %	56,1 %	99,3 %	12,0 %

Source : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.

La totalité des résidences pour personnes âgées sur la Côte-Nord inclut 2 ou 3 repas dans le prix du loyer alors que cette proportion est d'environ 78 % à l'échelle du Québec.

La proportion des immeubles offrant des services médicaux sur place est moins importante sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Cependant, la proportion des immeubles avec soins infirmiers sur place est plus importante.

Aucun immeuble pour personnes âgées sur la Côte-Nord ne possède de pharmacie.

### Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités

	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
Côte-Nord	50,0 %	25,0 %	25,0 %	25,0 %	50,0 %	100,0 %
Le Québec	29,8 %	15,5 %	11,5 %	25,5 %	28,7 %	45,3 %

Source : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.

Une plus grande proportion de résidents d'immeubles pour personnes âgées sur la Côte-Nord ont accès à des services de divertissement.

	Commerces	Services de loisir et d'animation	Aide domestique	Services d'assistance personnelle
Côte-Nord	25,0 %	100,0 %	50,0 %	75,0 %
Le Québec	54,8 %	96,4 %	96,4 %	91,7 %

Source : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.

En revanche, une moins grande proportion a accès à d'autres types de commodités comme des commerces, de l'aide domestique ou de l'assistance personnelle.

**SERVICES DE SANTÉ**

**Lits dressés et places dans le secteur des soins de santé physique et de gériatrie<sup>1</sup>,  
région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2007-2008 à 2011-2012**

	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation <sup>2</sup> 2011-2012/ 2007-2008
<b>Côte-Nord</b>							
Lits dressés <sup>3</sup>	n	205	211	221	230	214	4,4
Nombre pour 1 000 habitants <sup>4</sup>	n pour 1 000 hab.	2,14	2,21	2,31	2,41	2,24	0,1
Usagers <sup>5</sup>	n	8 705	8 403	8 274	8 282	8 212	-5,7
Taux d'occupation <sup>6</sup>	%	68,9	67,5	68,5	69,8	75,0	6,1
<b>Ensemble du Québec</b>							
Lits dressés <sup>3</sup>	n	15 709	15 727	15 843	15 959	15 831	0,8
Nombre pour 1 000 habitants <sup>4</sup>	n pour 1 000 hab.	2,04	2,03	2,02	2,01	1,98	-0,1
Usagers <sup>5</sup>	n	723 007	718 363	707 082	723 449	737 605	2,0
Taux d'occupation <sup>6</sup>	%	83,6	84,0	83,9	84,8	85,9	2,3

Notes :

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1<sup>er</sup> avril au 31 mars).
2. Les variations relatives au nombre de lits dressés et au nombre d'usagers sont données en pourcentage tandis que les écarts entre les nombres pour 1 000 habitants et les taux d'occupation sont indiqués respectivement en points pour 1 000 et en points de pourcentage.
3. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, pour des soins de santé physique et de gériatrie au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.
4. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année financière.
5. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.
6. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014.

**Constats portant sur les lits dressés et places disponibles dans le secteur des soins de santé physique et de gériatrie**

Le nombre de lits dressés par 1 000 habitants est plus élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Il a aussi très légèrement fluctué à la hausse entre 2007-2008 et 2011-2012. En termes de chiffres absolus, il s'agit de 9 lits dressés de plus.

Le taux d'occupation est nettement plus faible sur la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec.

**Côte-Nord**

## Lits dressés et places dans le secteur de l'hébergement et des soins de longue durée<sup>1</sup>, région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2007-2008 à 2011-2012



	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation <sup>2</sup> 2011-2012/ 2007-2008
<b>Côte-Nord</b>							
Lits dressés <sup>3</sup>	n	442	446	435	436	432	-2,3
Nombre pour 1 000 habitants <sup>4</sup>	n pour 1 000 hab.	4,60	4,67	4,56	4,56	4,51	-0,1
Usagers <sup>5</sup>	n	668	650	612	641	663	-0,7
Taux d'occupation <sup>6</sup>	%	95,6	96,6	96,6	94,6	95,9	0,3
<b>Ensemble du Québec</b>							
Lits dressés <sup>3</sup>	n	40 652	40 181	40 195	39 711	39 614	-2,6
Nombre pour 1 000 habitants <sup>4</sup>	n pour 1 000 hab.	5,28	5,18	5,12	5,01	4,95	-0,3
Usagers <sup>5</sup>	n	69 765	69 987	69 028	68 703	67 663	-3,0
Taux d'occupation <sup>6</sup>	%	98,1	97,8	97,1	97,6	97,8	-0,3

### Notes :

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1<sup>er</sup> avril au 31 mars).
2. Les variations relatives au nombre de lits dressés et au nombre d'usagers sont données en pourcentage tandis que les écarts entre les nombres pour 1 000 habitants et les taux d'occupation sont indiqués respectivement en points pour 1 000 et en points de pourcentage.
3. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, pour de l'hébergement et des soins de longue durée au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.
4. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année financière.
5. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.
6. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014.

## Constats hébergement et soins de longue durée

Le nombre de lits dressés et de places dans le secteur de l'hébergement et des soins de longue durée par 1 000 habitants est moins élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Il a d'ailleurs diminué de 2,3 % entre 2007-2008 et 2011-2012, ce qui représente 10 lits ou places en moins.

Le taux d'occupation est par ailleurs plus faible sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec.

### Côte-Nord

En juin 2016, selon les données du CISSS Côte-Nord, il y avait 48 noms sur la liste d'attente en CHSLD pour la Côte-Nord, soit 27 personnes qui vivaient à leur domicile, 14 en centres hospitaliers, 4 en ressources intermédiaires et ressources de type familial et 3 autres non déterminées.

**Effectif<sup>1</sup> du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier<sup>2</sup>, région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015**

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation <sup>3</sup> 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
<b>Côte-Nord</b>	<b>1 255</b>	<b>1 210</b>	<b>1 231</b>	<b>1 253</b>	<b>1 289</b>	<b>2,7</b>
Infirmières	577	536	529	503	499	-13,5
Infirmières cliniciennes et praticiennes	128	134	146	166	180	40,6
Infirmières auxiliaires	200	198	219	230	242	21,0
Préposées aux bénéficiaires	350	342	337	354	368	5,1
Nombre pour 1 000 habitants <sup>4</sup>	13,14	12,65	12,88	13,11	13,55	3,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>107 698</b>	<b>109 629</b>	<b>111 285</b>	<b>112 973</b>	<b>113 342</b>	<b>5,2</b>
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	-5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants <sup>4</sup>	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

Notes :

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1<sup>er</sup> avril au 31 mars).
2. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).
3. Les variations relatives au personnel infirmier sont données en pourcentage tandis que les écarts entre les nombres pour 1 000 habitants sont en points pour 1 000.
4. Calculé pour l'ensemble du personnel infirmier par rapport à la population prise au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année financière.

Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

### Constats sur les effectifs de la santé et des services sociaux – personnel infirmier

Le nombre d'effectifs en personnel infirmier a augmenté de 2,7 % sur la Côte-Nord entre 2010-2011 et 2014-2015, ce qui représente 34 effectifs de plus. À l'échelle du Québec, cette augmentation a été de 5,2 %, soit 5 644 effectifs supplémentaires.

Le taux d'effectifs pour 1 000 habitants sur la Côte-Nord demeure inférieur à la moyenne provinciale.

Il y a eu une augmentation de personnel chez les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

Le personnel infirmier par 1 000 habitants demeure moindre sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec.

**Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire  
de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014**

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation <sup>1</sup> 2014/ 2010
	n					%
<b>Côte-Nord</b>						
<b>Total des médecins<sup>2</sup></b>	<b>229</b>	<b>232</b>	<b>241</b>	<b>245</b>	<b>239</b>	<b>4,4</b>
Nombre pour 1 000 habitants <sup>3</sup>	2,40	2,42	2,52	2,56	2,51	4,8
<b>Omnipraticiens</b>	<b>154</b>	<b>154</b>	<b>166</b>	<b>167</b>	<b>162</b>	<b>5,2</b>
Nombre pour 1 000 habitants <sup>3</sup>	1,61	1,61	1,74	1,75	1,70	5,6
<b>Spécialistes</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>77</b>	<b>2,7</b>
Nombre pour 1 000 habitants <sup>3</sup>	0,79	0,82	0,78	0,82	0,81	3,1
<b>Total des dentistes<sup>2</sup></b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>...</b>
Nombre pour 1 000 habitants	0,39	0,43	0,42	..	..	...
<b>Ensemble du Québec</b>						
<b>Total des médecins<sup>2</sup></b>	<b>17 067</b>	<b>17 535</b>	<b>18 003</b>	<b>18 455</b>	<b>18 857</b>	<b>10,5</b>
Nombre pour 1 000 habitants <sup>3</sup>	2,15	2,19	2,23	2,26	2,30	6,6
<b>Omnipraticiens</b>	<b>8 180</b>	<b>8 356</b>	<b>8 540</b>	<b>8 720</b>	<b>8 906</b>	<b>8,9</b>
Nombre pour 1 000 habitants <sup>3</sup>	1,03	1,04	1,06	1,07	1,08	5,1
<b>Spécialistes</b>	<b>8 887</b>	<b>9 179</b>	<b>9 463</b>	<b>9 735</b>	<b>9 951</b>	<b>12,0</b>
Nombre pour 1 000 habitants <sup>3</sup>	1,12	1,15	1,17	1,19	1,21	8,1
<b>Total des dentistes<sup>2</sup></b>	<b>3 592</b>	<b>3 601</b>	<b>3 638</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>...</b>
Nombre pour 1 000 habitants	0,45	0,45	0,45	..	..	...

Notes :

1. Les variations relatives aux médecins et aux dentistes sont données en pourcentage tandis que les écarts entre les nombres pour 1 000 habitants sont en points pour 1 000.
2. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

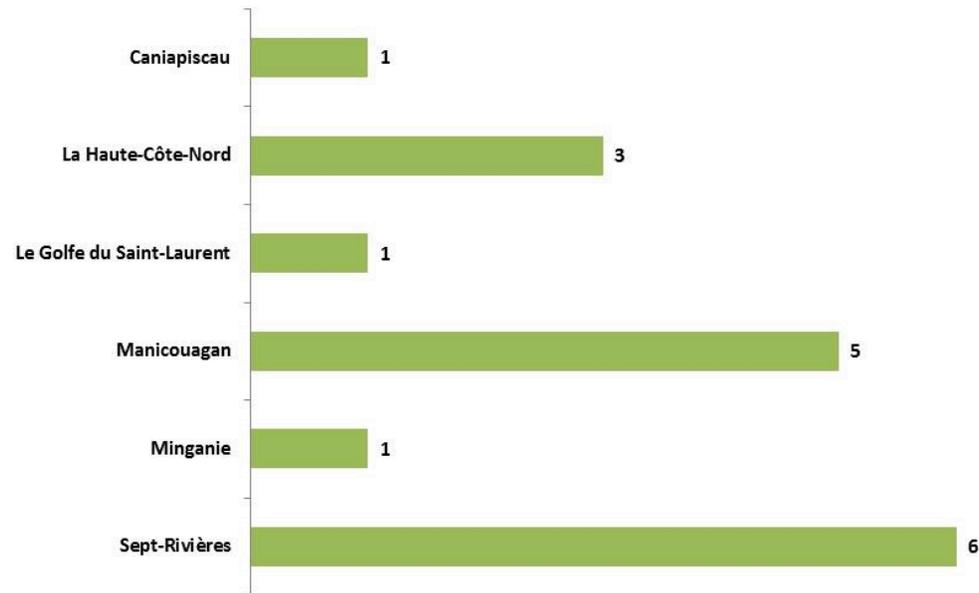
### Constats – médecins et dentistes

Le nombre de médecins par 1 000 habitants est plus élevé sur la Côte-Nord qu'à l'échelle du Québec. Cependant, ce sont surtout des omnipraticiens, le taux de spécialistes y étant plus faible.

Le taux d'augmentation du nombre de médecins a été plus important au Québec que sur la Côte-Nord entre 2010 et 2014. Pour la région, 10 médecins de plus se sont ajoutés au cours de cette période, soit 8 omnipraticiens et 2 spécialistes.

En mars 2016, 65 598 personnes assurées sur la Côte-Nord, au sens de la Loi sur l'assurance maladie, étaient suivies par un médecin omnipraticien soumis à une entente conclue en vertu de l'article 19 de cette loi, ce qui représente un taux de 77,10 % alors que la moyenne provinciale est de 71,34 %.

### Nombre de pharmacies, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2016



Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Dossier Santé Québec, Pharmacies branchées au 30 juin 2016.

### Constats – pharmacies

La Côte-Nord compte 17 pharmacies dont plus de la moitié (9) sont concentrées dans les deux grandes villes de la région, soit Baie-Comeau et Sept-Îles.

Chaque MRC de la Côte-Nord compte au moins une pharmacie.

Au 30 juin 2016, les 17 pharmacies étaient branchées dans le cadre du programme « Dossier Santé Québec ».

# COMMUNICATIONS

### Portrait Internet de la Côte-Nord, 2016

	Internautes réguliers	Cyberacheteurs
Hommes	73,7 %	30,4 %
Femmes	77,5 %	27,9 %
18-34 ans	100,0 %	59,8 %
35-44 ans	76,9 %	49,2 %
45-54 ans	84,4 %	28,7 %
55 ans et plus	57,8 %	8,6 %
<b>Total</b>	<b>75,5 %</b>	<b>29,2 %</b>

Source : Cefrio, NetTendances 2014, Côte-Nord.

### Constats – Internet

Sur la Côte-Nord en 2014, 75,5 % des adultes ont utilisé Internet au moins une fois par semaine (internautes réguliers). Cette proportion est significativement inférieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (81,4 %).

En 2014, la Côte-Nord conserve le treizième rang (sur 16) dans le classement des régions administratives sur la base de la proportion d'internautes.

Un peu plus de la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus (57,8 %) sont considérées comme des internautes réguliers, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale qui se situe à 62,8 %.

Sur le plan du commerce électronique, le taux de cyberacheteurs sur une base mensuelle s'est élevé à 29,2 % en Côte-Nord en 2014, ce qui est plutôt comparable à la moyenne provinciale (28,4 %). La région se classe ainsi au septième rang (sur 16) parmi les régions administratives du Québec.

Les personnes âgées de 55 ans et plus de la Côte-Nord ont moins tendance à acheter en ligne. En effet, moins d'une personne sur 10 (8,6 %) de cette catégorie d'âge est un cyberacheteur, comparativement à 14,0 % à l'échelle provinciale.

## Références

- Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2011), Défavorisation matérielle et sociale sur la Côte-Nord et dans ses territoires de RLS en 2006, La Santé recherchée – Bulletin d'information sur l'état de santé de la population nord-côtière, volume 10 – numéro 2, 24 p.
- Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2007), L'Enquête Santé Côte-Nord (ESCN), 2005, 622 p.
- Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2012), Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 121 p.
- Bénévolat au Québec 2010, Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/benevolat/index.html>
- Centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, [http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/personnes\\_agees.html](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/personnes_agees.html)
- CEFRIQ, NETendances 2014, <http://www.cefrio.qc.ca/projets-recherches-enquetes/internet-medias-sociaux-mobilite/netendances-2014/>
- Incapacités – Côte-Nord et ensemble du Québec, Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/incapacite/>, consulté le 15 juin 2016.
- Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, Données sur les listes d'attente en CHSLD, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001637/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, Dossier Santé Québec, Pharmacies branchées au 30 juin 2016, <http://www.dossierdesante.gouv.qc.ca/fichier/gaspesie/11GldIM-Medicament.pdf>
- Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.
- Office des personnes handicapées du Québec (2015), Estimations de population avec incapacité en 2011 : région sociosanitaire de la Côte-Nord, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications, L'Office, 83 p.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement, Rapport sur les résidences pour personnes âgées, 2016, 67 p.
- Société d'habitation du Québec, Le logement et les ménages âgés de 65 ans et plus dans les régions administratives au Québec, Bulletin d'information, volume 3 – numéro 2, hiver 2009, 16 p.
- Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1 (2000-2001), cycle 2.1 (2003) et cycle 3.1 (2005). Données présentées par l'Institut de la statistique : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/09ra\\_index.htm#demographie](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/09ra_index.htm#demographie)
- Statistique Canada, Profil de la santé, décembre 2013 : <http://www.statcan.gc.ca/>
- Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>
- Université Laval, Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Étude sur la participation électorale à l'élection du 7 avril 2014, 24 p.

## Notes

**Arrondissement des données des recensements** : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

**Estimations de population avec incapacité en 2011** : Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (CHSLD, prison, centre jeunesse, centre de réadaptation, etc.) ainsi que celles résidant dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par cette enquête.

Les données brutes proviennent des références indiquées alors que les proportions (%) ont, pour la plupart, été calculées dans le cadre de cette étude.

## Définitions

**Âge médian** : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Criminalité** : Comprend les victimes de crimes contre la personne ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

**Densité de population** : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

**Défavorisation matérielle et sociale** : L'indice de défavorisation comprend deux composantes. La première, dite matérielle, reflète la privation des moyens nécessaires à l'acquisition de biens et de commodités de la vie courante. La composante sociale, pour sa part, traduit la fragilité du réseau social, et ce, de la famille à la communauté. La composante matérielle de l'indice repose sur trois indicateurs : la proportion des personnes de 15 ans et plus sans diplôme secondaire; le taux d'emploi chez les personnes de 15 ans et plus; le revenu moyen des individus du même groupe d'âge. La composante sociale s'appuie sur les indicateurs suivants : le pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui vivent seules dans leur domicile; le pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves chez les 15 ans et plus; la proportion de familles monoparentales.

**État matrimonial** : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

**Gravité de l'incapacité** : Indice mesurant le degré de gravité de l'incapacité. La mesure tient compte à la fois de la fréquence (nombre d'activités pour lesquelles la personne déclare une incapacité) et de l'intensité de l'incapacité (le fait d'être totalement ou partiellement incapable de pratiquer une activité donnée). Cet indice permet de distinguer trois niveaux d'incapacité (incapacité légère, incapacité modérée et incapacité grave). L'indice de gravité de l'incapacité permet de qualifier celle-ci dans son ensemble selon ces trois niveaux, mais ne permet pas de le faire pour chacun des types d'incapacité.

**Incapacité** : Indicateur de l'état de santé défini à partir de questions portant sur les difficultés à réaliser certaines activités quotidiennes en raison d'un état ou d'un problème de santé de longue durée (6 mois ou plus). Cela inclut les difficultés liées à l'audition, à la vision, à la parole, à la mobilité ou à l'agilité de même que les limitations d'activités en raison d'un problème de mémoire, d'un trouble d'apprentissage, de déficience intellectuelle ou de trouble envahissant du développement, d'un trouble de nature psychologique ou encore d'un problème de santé physique de nature indéterminée.

**Maison individuelle non attenante** : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

**Maltraitance** : Désigne les diverses formes de violence, d'abus, d'exploitation, de négligence ou de mauvais traitements envers autrui, par exemple, les aînés.

**Place standard** : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus.

### Définitions (suite)

**Principal soutien du ménage** : Première personne dans le ménage indiquée comme étant quelqu'un qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., pour le logement.

**Revenu total après impôt** : Revenu de toutes les sources (salaires, revenus, prestations, pensions, etc.) moins les impôts fédéral, provincial et territorial sur le revenu payé pour l'année civile 2005.

**Taux d'effort** : Le rapport entre les frais de logement et le revenu du ménage à partir duquel le ménage commence à éprouver un problème d'accès financier au logement. Pour les ménages à revenus modestes, une convention généralement acceptée fixe à 30 % le niveau de taux d'effort.

**Taux de propriété** : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.